

Des inventeurs sociaux pour des territoires à vivre Martine Theveniaut - Résumé substantiel 2015¹

Un même fil conducteur. Chacune des trois parties peut être abordée en tant que telle.

Raison d'être de cette recherche : témoigner de l'engagement social d'une génération et de sa contribution à la marche des idées de son temps (10-40)

La brutalité des constats

Quand l'ascenseur social tombe en panne dans les années 1980, l'exclusion s'installe dans nos sociétés prospères. L'histoire du 20^{ème} siècle manifeste les dégâts d'une croyance sans preuve en une prospérité indéfinie. Celles et ceux qui, comme moi, sont nés dans l'après-guerre découvrent que l'État n'a pas le visage bienveillant d'une femme au sein généreux tenant les plateaux de la balance en équilibre. Nos sociétés ont mésestimé, voire occulté les rapports de force en arrière-plan de l'accroissement de la prospérité dont nous avons bénéficié. L'augmentation des inégalités, les déséquilibres planétaires et les désastres humains et écologiques sont le revers de la même pièce. De plus, nous avons perdu le mode d'emploi et la maîtrise d'une grande partie des choix qui nous concernent. La situation se présente de manière inédite. Quand bien même nous rêverions encore de mondes séparés pour rester indemnes de l'évolution générale, ce n'est tout simplement pas possible. La mondialité fait bouger les frontières géographiques et les identités, entraîne des mouvements migratoires considérables et redéfinit les appartenances.

Si « l'interculturalité est le destin des peuples »², comment devenir soi et vivre ensemble aux mêmes lieux « entre frères de sang et cousins de fortune »³? La question se pose à chacun d'entre nous. Cette recherche se propose d'y réfléchir à partir de la place du territoire dans la mondialité. Ce n'est pas seulement un donné, c'est un kaléidoscope de représentations sociales et d'usages personnels et collectifs socialement codifiés. « Le territoire est une œuvre humaine. Il est la base géographique de l'existence sociale. En ce sens, il est un espace approprié. Approprié se lit dans les deux sens : propre à soi et propre à quelque chose. Toute société a du territoire, produit du territoire. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude : pour habiter, pour travailler, pour se recréer et même pour rêver ; des espaces vécus et des espaces subis ; des cellules locales et des réseaux ramifiés. C'est ce qui complique la situation, c'est ce qui l'enrichit et fonde la liberté. La pire des situations est de ne disposer que d'un seul territoire, à défendre contre tout intrus ; cela arrive à des animaux, et à des peuples désemparés »⁴.

Première proposition : « C'est au niveau local que se cherchent, s'élaborent et s'éprouvent les matrices sociales de la sortie de crise, parce qu'il associe les préoccupations les plus matérielles aux relations les plus essentielles. C'est là que chaque société résout ses problèmes, satisfait ses besoins,

¹ Doctorat de sociologie économique dirigé par Jean-Louis Laville-Conservatoire National Arts et Métiers Paris Lien vers le document intégral : http://www.socioeco.org/bdf_fiche-document-4386_fr.html

² « Interculturalità, destino dei popoli », 1997, colloque de restitution d'un programme européen (« Odissea Basso Belice ») CRESM (Centro Ricerche Economiche e Sociali per il Meridione), Sicile (Mazzara del Vallo).

³ Expression empruntée à Pierre Nardin, un collègue de l'UNADEL

⁴ Brunet, R., 1990, Le territoire dans les turbulences, Géographiques Reclus, 224 p, cité p 23

assouvit ses rêves, en suscitant constamment des mécanismes et des régulations capables d'assurer des fonctionnements collectifs »¹.

Pour mettre le cap vers des relations sociales plus humaines dans la mondialité d'une même planète terre, la gouvernance territoriale doit tenir compte du fait que les interdépendances se sont multipliées, y compris pour apporter des réponses aux problèmes les plus fondamentaux tels que se nourrir, se loger, travailler, aménager l'espace, vivre en sécurité et en paix. Cette mutation appelle des formes d'organisation qui n'existent pas encore. Si réaliser la justice sociale et économique pour tous reste la finalité ultime et la première exigence, comprendre les interdépendances est devenu indispensable pour atteindre cette finalité. Car plus personne, où qu'il habite, n'est à l'abri des impacts des décisions ou de l'inaction d'autrui dans un monde globalisé. Pour changer de cap, il faut donc s'inscrire délibérément dans la transformation des grands enjeux planétaires.

Deuxième proposition : Constituer une intelligence collective ce qui se vit de commun ou de similaire, dans de multiples lieux, par des échanges horizontaux, est probablement la voie la plus appropriée pour ouvrir la compréhension du monde à un nombre de plus en plus grand de personnes. Car, si le local ne détient pas la réponse à lui seul, il est au fondement de l'édifice : contre-pouvoir, laboratoire, vivier de la biodiversité socioéconomique et culturelle à haut potentiel de démultiplication. Au fond, penser ensemble global et local, c'est tenir les deux bouts de la chaîne : en répondant de façon qualitative, solidaire et durable aux besoins d'un espace de vie à taille humaine, et en préfigurant les modalités d'une conduite globale du changement plus réaliste que les planifications stratégiques pensées hors sol, sans substance humaine, ni considérations relationnelles.

« C'est à l'humanité tout entière que s'adresse cet appel. Mais, à cet endroit-là, en ce moment, l'humanité c'est nous, que ça nous plaise ou non ! »².

Une réflexion conduite dans une perspective de transmission.

Le passage de relais risque d'être d'autant plus brutal que la situation générale caractérise la fin d'un monde dans lequel les sécurités qu'apportaient les solidarités se sont affaiblies. La bonne volonté n'empêchera pas, à elle seule, les effondrements auxquels nous assistons. Mais l'impuissance, le désespoir, le cynisme, la revanche, les bunkers de l'ego, les stigmatisations du « *c'est la faute à* » nous enfoncent encore plus. Sauf à vivre dans l'attente du naufrage dont la possibilité n'est pas exclue, mieux vaut parier, identifier et nommer les ressources dont nous disposons, pour délimiter l'impact des dominations et ne plus nous y soumettre. Nous sommes un certain nombre, auréolés de cheveux argentés, à déplorer que la jeunesse ne nous rejoigne pas, ou peu, dans nos mouvements. Il faut bien reconnaître que nous avons été bien peu loquaces pour exprimer et décrire comment les chemins de l'inventivité font grandir une vie. À l'inverse, avons-nous tiré objectivement les leçons de celles de nos intentions qui n'ont duré que le temps d'une opportunité ? En l'absence d'un débat de fond sur les finalités, le système politique a perdu beaucoup de sa légitimité. Pour que l'aliénation de nos pouvoirs créatifs ne devienne pas « l'alliée de nos propres fossoyeurs »³, il faut déconstruire et nommer avec des mots justes les carences de systèmes obsolètes qui absorbent l'énergie de transformation sociale d'habitants-citoyens pour se maintenir en place. Une chose est sûre, si celles et ceux de ma génération ne se sentent pas concernés par le désir de transmettre, les jeunes pousses seront laissées à elles-mêmes pour grandir. Cette recherche entend montrer comment des réalisations, suffisamment nombreuses et significatives, entretiennent une espérance d'avenir sous les vents contraires qui

¹ Verschave, F.X., La maison monde, libres leçons de Braudel, 2005, Editions CLM, 245 p

² " En attendant Godot " de Samuel Beckett

³ Titre de l'un des chapitres du livre de Milan Kundera, - [L'immortalité](#), Nemertelnost, [1990](#)

arrachent ou déplacent les repères, comme à plaisir ! Ce bilan critique, tourné vers l'avenir se propose comme une occasion de dialogue avec la génération qui nous suit.

S'approprier les processus de transformation sociale

Le choix de l'écriture n'est pas le « Je ». Un sujet au féminin présente ses expériences et ses analyses sans se retrancher derrière un « Nous » académique, ou un « On » indéfini. Après de nombreuses années d'une vie urbaine et d'une pratique de recherche comme historienne du temps présent, la vie m'a conduit dans le département rural de l'Aude en Languedoc-Roussillon. J'ai trouvé là un cadre approprié pour mieux vivre et investir socialement mon savoir-faire dans une perspective qui réponde « au besoin historique de trouver une méthode qui détecte - et non pas occulte - les liaisons, articulations, solidarités, implications, imbrications, interdépendances, complexités »¹.

Le mot théorie, dans son étymologie grecque, signifie contempler, observer, examiner². Ceci laisse de vastes espaces d'indétermination dont j'ai fait usage, préférant infiniment le visage de la théorie comme une liberté de contempler, d'observer ... et de participer ou pas, plutôt que le visage quelque peu effrayant d'une somme de savoirs accumulés, par rapport auxquels il faudrait se situer pour devenir membre d'une communauté de savants. J'ai le désir de contribuer à fonder en théorie – comme on parle de fonder en droit – une proposition sociale qui, partant d'un exemple singulier, atteint par étapes une portée générale pouvant servir à d'autres.

J'ai une conscience très vive de ce que chacun se constitue soi-même, pour peu qu'il le souhaite, en interrogeant le monde de la place où il se trouve. Cherchant, de façon diffuse ou ciblée, chacun découvre des images, des significations, des chemins de pensée dans l'immense réservoir des mythes et des sagesses. Ce sont là des sources d'inspiration puissantes. Dans cette acception du terme, la théorie est une façon d'être. « L'homme (ou la femme) ne vit que pour apprendre et il apprend parce que c'est dans la nature même de sa destinée, pour le meilleur et pour le pire »³. Théoriser, dans une autre dimension du terme, c'est s'autoriser à faire usage du potentiel de la reconnaissance socialement attachée à cette activité. C'est une ressource que j'utilise ici au service du renouvellement des connaissances dont nous avons bien besoin.

Il ne s'agit donc pas d'écraser l'espérance sous le poids des « innombrables malheurs du monde qui sont légion » comme disait Jacques Prévert. Tout au contraire, il s'agit de libérer l'énergie ensablée dans l'insu des mécanismes sociaux qui font durer des institutions si manifestement inadéquates. Les émergences alternatives sont à la fois diffuses, multiformes et fragiles dans leur tentative d'enracinement d'un autre contrat social. L'aventure de ces recompositions est moins spectaculaire que les grandes découvertes du modernisme. Qualitatives, génératrices de paix à la mesure des réussites, elles ne prétendent pas au tout ou rien. C'est le moment de l'inventaire et de l'assemblage de certains des motifs d'une fresque, là où les avancées de synthèse ont suffisamment progressé, là où les convergences ont provoqué des basculements ou des percées, permettant d'apercevoir sur quoi cela pourrait déboucher. Nous sommes engagés dans une transformation dont il faut accepter de savoir qu'elle va bien au-delà du temps de notre propre vie. « Le paradigme de complexité viendra de l'ensemble de nouvelles conceptions, de visions, de découvertes et de réflexions qui vont s'accorder et se rejoindre. Nous sommes dans une bataille incertaine et nous ne savons pas encore qui l'emportera »⁴.

1 Morin, E., 1977, La méthode I, La nature de la nature, Paris, Seuil, p 15-16

2 Encyclopédie Wikipedia, 4 juin 2006

3 Castaneda, C., 1972, L'herbe du diable et la petite fumée. Une voie yaqui de la connaissance, Paris, Le Soleil noir, p 79

4 Morin, E., 1990, Introduction à la pensée complexe, Paris, ESF éditeur, p 103

Partie 1 : Années 80 - Pouvoir d'action et territoires vécus (41-158)

Création d'emplois et d'activités d'utilité sociale et le « comment » de leur ancrage dans le département de l'Aude

Introduction :

Le récit développe comment des inventeurs sociaux ont réussi à répondre à des besoins identifiés, partagé leurs réflexions et se sont affirmés ensemble pour apporter leurs propositions sociales dans le débat public. Ce récit est autre chose qu'une monographie, c'est le témoignage vécu d'un parcours, analysé avec méthode et rigueur. Si le parcours est singulier, il participe, avec beaucoup d'autres, à la même émergence d'un mouvement de transformation sociale qui, de façon plurielle et concomitante, s'est inscrit dans la vie collective en France, en Europe et dans le monde. Trois chapitres développent une facette différente de cette émergence.

Chapitre 1 : Reprendre sa vie en mains (41-81)

Fin des années 1980 : Déconstruire pour déjouer la répétition historique (42-55)

Les conditions du développement de la grande industrie et du système fordiste se mettent en place au 19^{ème} siècle, en même temps que l'Etat social se construit. La pensée publique se différencie peu à peu de la charité qui s'inscrit dans le registre d'une « économie du salut », conditionnée au final par la rédemption du donateur¹. Elle produit dans son sillage ce « petit travailleur infatigable » dont nous sommes les descendants. Dépenser tout son temps pour mériter son salaire est la condition à laquelle les ouvriers sont assignés. La définition du chômeur statistique en 1896 le distingue des marginaux (bohémiens, filles publiques, enfants trouvés, etc.) car il n'est pas toujours responsable de l'intermittence de son travail dans la grande industrie. Le traitement public de cette catégorie repose sur une dialogie entre une dépense publique et les contours d'un risque. Des droits sont ouverts, puis taillés dans le vif en fonction des aléas que rencontrent les finances publiques. Dès les années 30, les observateurs déplorent l'incohérence qui rend l'application impossible².

Au sortir des horreurs de la guerre, un système de croyance collectif s'impose. Dans un raccourci, le travail de chacun est la meilleure (voire la seule) voie du bonheur de tous. Il assouvit les désirs de l'homme dans sa propension à consommer. La ligne d'horizon est envisagée sans limites. Cette croyance sans preuve s'applique tout d'abord dans le contexte d'une Europe décimée par la guerre. Elle fabrique une vision à laquelle, malgré d'importantes divergences, se rallient tous les partis, y compris ceux qui représentent « la classe ouvrière ». Les deux blocs rivaux issus du partage de Yalta font une même projection vers le développement comme projet et progrès de société. Ce modèle s'impose aux parties du monde sous leur domination.

Le droit au travail affirmé par la Constitution de la France en 1945 se traduit dans les faits par une mise au travail de toutes les forces vives engagées dans un grand effort collectif de productivisme. L'Etat a centralisé les statistiques du chômage dans les années de guerre pour organiser une gestion contrainte de la main d'œuvre. Il s'attribue en 1945 « une direction autoritaire des mouvements de

¹ Geremek, B., 1987, développé dans son ouvrage : « La potence ou la pitié »

² Theveniaut-Muller, M. 1991, Le pointage ou le placement, Ed :Harmattan .

main d'œuvre, idéologiquement plus proche de l'Occupation que de la Libération »¹. « Un nouveau devoir général du citoyen en temps de paix doit être proclamé. Servir veut dire faire ce qui est nécessaire, et non faire ce qui plaît. On ne doit encourager personne à être déraisonnable tout simplement parce qu'il peut compter sur l'assurance qui lui verse un revenu »².

Ainsi se mettent en place les relations du travail et de l'emploi des « Trente Glorieuses ». L'Etat détient le monopole de la parole sur les chiffres du chômage depuis l'origine du « chômeur statistique ». Traduisant une peur multiséculaire des troubles insurrectionnels, la barre des 300 000 chômeurs symbolise le chiffre où se tapit l'angoisse sociale du chômage de masse qui, dans les années 30, supposé responsable de la guerre. Un système hybride d'assurance et d'assistance se met en place dans les années 50. Les dysfonctionnements du système sont tout d'abord refoulés dans le statut de l'accidentel ou de l'épiphénomène. Mais, dès que « le plein emploi » se révèle comme un moment particulier de la reconstruction d'une France qui tourne à plein régime, l'aide publique redevient conditionnelle. C'est le maillon le plus fragile de l'Etat social.

Dans les années 1980 un chômage d'exclusion interroge les cadres de pensée de l'Etat social. Dans un contexte de surchauffe productiviste, les licenciements collectifs se multiplient et touchent en premier lieu les salariés les moins qualifiés des industries traditionnelles. En fait, ces personnes ont appris ce qu'elles savent par l'apprentissage social, beaucoup plus que par la formation initiale qu'elles ont quittée très tôt. Après le rejet hors du système productif, elles sont rejetées hors des circuits de la formation. Ce mécanisme de redoublement de l'exclusion est proprement inédit.

Aujourd'hui, il faut dire que nous sommes dans une dérive totalitaire d'autant plus pernicieuse que l'anonymat incite au repli. Les contre-pouvoirs démocratiques sont affaiblis. Seule une différence de degré, mais pas de nature, empêche jusqu'à présent des gouvernements successifs de franchir le pas d'une politique autoritaire de placement.

Qu'est-ce qu'apprendre veut dire ? (56- 66)

La loi de 1971 a inscrit la formation tout au long de la vie comme un droit nouveau. C'est l'une des rares inventions publiques qui s'attache à la promotion de la personne. En 1990, un programme mobilisateur sollicite la recherche « à l'appui de l'action et de la décision publique » sur la question de la formation et de l'apprentissage des adultes peu qualifiés (FAAPQ). Un ensemble de vingt recherches est sélectionné. Celle que je propose sous l'enseigne du Centre ESTA est retenue. Elle est appliquée au département de l'Aude. Dans ce petit univers, tout le monde se connaît. La honte produit le repli sur soi. « Quand la personne se sent écoutée, dit cette formatrice d'adultes en chômage, de la confiance revient parce que tant de chômeurs s'imaginent qu'ils ne sont rien ! ». Beaucoup de personnes sont exclues par des destructions d'emploi industriels subies (Myrys, Formica, La Chapellerie, l'exploitation du bois) ou une évolution trop rapide qui ne leur permet pas de s'adapter. C'est le cas de nombreuses exploitations agricoles ou de petits commerces, Ces personnes n'ont pas les compétences requises par les (insuffisantes) offres d'emploi proposées. « Contraindre quelqu'un à chercher un emploi qui n'existe pas est d'une rare violence »³. L'absence de projet pour soi ou l'envie de rien est encore la pire du point de vue de la personne. C'est le cas de beaucoup de jeunes. Malgré d'importants financements, c'est le butoir de la requalification professionnelle.

¹ Lyon-Caen, G., 1988, in Les sans emploi et la loi, Calligrammes, ouvrage collectif

² Beveridge, W., Auteur d'un premier rapport établi à la demande du gouvernement anglais, « *Social Insurance and Allied Services* », 1942, traduction française p 11, suivi de « Full Employment in a Free Society » en 1945

³ Brutus F., Chômage : des secrets bien gardés. La vérité sur l'ANPE, Paris, Jean-Claude Gasewitch éditeur, 2006, 271 p

La panne de l'intégration sociale fait redécouvrir que « le professionnel est une personne »¹. Réussir une transition d'existence mobilise le désir personnel et la capacité de se projeter dans un avenir incertain. Il faut aimer pour apprendre. Dans un bilan établi en 2005, B. Schwartz regrette que « les innovations qui visaient, par l'application généralisée des principes de l'éducation permanente, au partage plus égalitaire des savoirs et donc du pouvoir, ont été abandonnées. Il en résulte accroissement de l'exclusion, baisse du niveau culturel, fracture de plus en plus manifeste entre ceux qui détiennent les savoirs et ceux qui n'y ont pas accès ». Il ajoute que « refuser de changer dans une société en pleine mutation, c'est se condamner à la sclérose »². « L'apprentissage comme conduite sociale est rebelle au découpage des savoirs constitués. Comment unir des savoirs partiels en un savoir collectif opératif » ? À l'issue du programme, J. Curie, l'un de ses responsables, se dit confirmé dans la certitude que « si chacun veut garder ses vaches, on est sûr qu'elles seront mal gardées ! ».

La place du lieu de vie choisi transforme la personne et les pratiques sociales (66-77)

L'écoute des relations que chacun entretient avec son lieu de vie a servi de point de départ pour une collecte de récits de vie. Si rester dans le milieu d'origine correspond, pour certains, à l'incapacité d'en partir, pour d'autres c'est l'expression d'un choix de vie assumé. Celui de vivre là, ou pas trop loin de là, ou alors complètement ailleurs. « C'est bien parce que socialement les individus sont confrontés à la possibilité du déplacement que le déplacement opère comme processus psychique pour permettre de s'imaginer ailleurs, autrement, différent »³. L'histoire de l'installation de nouveaux résidents (30% sur 10 ans) dans le Sud Audois souligne la valeur sociale de l'engagement. Le territoire dévitalisé et désindustrialisé de l'Aude est réinvesti pour changer le cours de leur vie. Ils mettent à distance les normes de la vie urbaine, du salariat, ou le regard normatif de la famille, de la communauté. Ces situations, inédites pour ceux qui les vivent, mobilisent des énergies d'adaptation, des formes inventives de solidarité pour faire face aux besoins du quotidien et s'insérer dans leur nouveau milieu de vie. N'étant pas donnée d'avance, cette situation modifie représentations et comportements, tant des natifs que des adoptifs. Trois études démographiques entre 1980 et 2000, conduites par François de Ravignan, présentent ce repeuplement rural comme un phénomène continu. Elles remettent en cause bien des idées reçues sur la marginalité de ces arrivants. Les nouveaux résidents ont su faire fructifier leurs talents et leurs utopies concrètes. Beaucoup ont créé des activités utiles au territoire en même temps que leur propre emploi et permis le maintien de services publics. Le moteur est bien souvent le nombre de ceux qui s'organisent autour de problèmes similaires. Ils ont réussi à convaincre des représentants des autorités locales d'appuyer leurs initiatives. Les effets sont visibles, à la fois immatériels et tangibles.

Découvrir ses propres solutions (77-82)

En conclusion de ce chapitre, un parallèle est établi avec le phénomène international d'émergence des créatifs culturels, analysé de façon très approfondie par des chercheurs américains. Ils seraient un quart de la population aux USA. Ils se distinguent des modernistes (la moitié) qui dominent actuellement le monde et des traditionalistes arrimés à l'ancien temps et aux valeurs morales (un quart). Cette émergence est associée aux « mouvements sociaux des années 70, cristallisés à Seattle. Ils ont réussi à changer la société parce qu'ils ont cherché à comprendre ce qui se cachait derrière les

1 Expression empruntée à Annie-Charlotte Giust-Ollivier, Directrice du Centre ESTA

2 Lambrichts L., 2006, L'invention sociale, à l'écoute de Bertrand Schwartz, Paris, Editions Philippe Rey

3 Gaulejac V.de, 1987, La névrose de classe, Paris, Hommes et groupes éditeurs

règlements. En prenant leur distance avec l'ordre établi, ils ont compris que quand on cherche à changer la culture du passé, on ne peut pas se contenter des solutions qu'elle propose. Il faut découvrir ses propres solutions ou les inventer »¹.

Enseignements

- *Jusqu'à maintenant, il n'est pas admis de dire que courir derrière un taux de croissance n'empêche par la destruction des emplois. S'empêcher de partir d'un diagnostic de la réalité est l'un des obstacles, parmi les plus puissants, pour remédier aux problèmes tels qu'ils se posent.*
- *Déconstruire et affûter son sens critique sont essentiels pour prendre sa vie en mains.*
- *Du côté créatif, le « désir pour soi-même » est le meilleur atout pour traverser des épreuves.*
- *Le lieu choisi pour y vivre est un levier pour comprendre les mobilités individuelles et sociales.*
- *Proposition sociale : Mieux vaut adosser l'accompagnement social des transitions sur une bonne connaissance des ressources, individuelles et territoriales, plutôt que sur des normes d'agir.*

Chapitre 2 : Constitution d'« espaces d'organisation dans lesquels l'individu concret peut se reconstruire avec d'autres »² (83-128)

Introduction

L'énergie du lieu de vie choisi, partant du désir personnel d'un territoire « propre à soi » permet d'observer comment ce désir se fait une place en s'articulant avec le préexistant d'un « territoire propre à quelque chose »³. L'apport migratoire constitue une opportunité pour des espaces embroussaillés, ou happés par la spéculation. Mais il introduit de nouveaux usages socioéconomiques. Tout ne va pas sans difficulté entre habitants natifs et adoptifs. Et la somme de projets de vie singuliers, ne garantit pas le « bien vivre ensemble ». Ce chapitre met en évidence l'impact territorial de dynamiques collectives dans la vie socioéconomique locale.

Echange de pratiques entre inventeurs sociaux à la croisée de l'économique et du social (88-106)

Au moment d'engager la seconde étape de la recherche FAAPQ, en 1992, mon interlocuteur me conseille de « viser une accumulation primitive de connaissances avant d'envisager une problématique et une méthodologie pour être utile aux praticiens »⁴. J'ai suivi son conseil. J'adresse une invitation à la réflexion à des promoteurs de création d'activités collectives à leurs débuts : services à la personne ; récupération papier-carton comme support d'activité et service collectif ; artisanat d'art du tapis et alphabétisation avec de femmes maghrébines illettrées ; installation en milieu rural de poly-actifs ; entretien de l'espace rural et forestier. La réflexion s'amorce sur « le comment » de la création d'activités avec trois entrées : le territoire dans lequel l'action se met en place et avec quelles ressources ; quel parti positif peut être tiré des financements publics pour solvabiliser ces activités de production ou de services ; comment contribuer à une alternative crédible pour un développement territorial plus autonome par rapport aux normes de rentabilité d'une économie productiviste, si

¹ Ray, P.H. et Anderson, S., 2001 (Traduction française), L'émergence des créatifs culturels, Editions Yves Michel

² Havel, V. Ecrits politiques, « le pouvoir des sans-pouvoir ».- Points politique (traduction française), p 86-93

³ R. Brunet .déjà cité

⁴ Échange du 12 juin 1990, avec Francis Gainsburger, interlocuteur du programme FAAPQ au Ministère.

destructrice pour des territoires ruraux victimes de l'exode rural ». Cet espace d'échange de pratiques, ouvert en 2012, est au commencement d'une histoire pour eux comme pour moi. Nos relations se concrétisent ensuite par la création de l'association PARI des Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion qui vivra jusqu'en 2005, date où nous décidons sa clôture.

Principes fondateurs d'une façon d'être

Les statuts sont déposés en juillet 1994. « La raison d'être de PARI est de constituer un espace de mise en commun pour faire poids collectivement, améliorer les résultats par des compétences réunies, intégrer plus finement la dimension territoriale dans la conduite de l'action. C'est aussi un projet politique de transformation sociale par des voies pacifiques. PARI est un système d'action composite. Toute participation est l'expression d'un sujet en son nom personnel. La diversité des croyances, des valeurs, des opinions impose de ne pas mettre au premier plan les appartenances institutionnelles, confessionnelles, politiques. C'est au titre de sa pratique qu'un acteur est sollicité. Sur ce plan, l'ouverture est aussi large que possible pour un enrichissement mutuel des compétences. Sans être parvenu à une définition satisfaisante du terme d'insertion, son objectif est un retour vers l'autonomie sociale et financière, la non complaisance envers la tendance à la prise en charge, mais en revanche le respect des capacités individuelles de chacun, avec ses rythmes et ses étapes appropriées et progressives. L'insertion trouve sa limite d'intervention, là où le retour vers l'autonomie n'est plus envisageable. Les inscriptions locales montrent que la question de la ruralité se trouve actuellement au centre des pratiques de la plupart des membres. C'est pourquoi création d'activité et territoire rural sont très fortement associés, sans aucune exclusive pour d'autres proximités qui ne seraient pas géographiques. Plusieurs de ses membres actifs ne résidant pas dans l'Aude, la territorialité d'exercice de PARI est nationale ».

Le Bureau pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois, fondé en 1999 (106-118)

Pour une première fois, en 1999, une loi (dite Voynet) réserve 20% des financements inscrits au contrat de plan Etat-Région pour des démarches de « Pays » qui auront été concertées. Toutes les forces vives doivent valider ensemble une charte de développement durable qui les engage sur dix ans. Les fondateurs du BASE Sud Audois représentent des organisations qui existent déjà et décident de se regrouper dans l'objectif de faire entendre leur voix dans la mise en place du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. « Ils mettent en commun compétences et moyens pour consolider les solidarités actives à l'échelle de ce territoire et améliorer l'impact d'une économie plus solidaire et d'un modèle de développement respectueux des personnes et des ressources naturelles ».

En vingt ans, leurs activités ont contribué à un projet de développement local original. Un fort syndicalisme paysan, animé par la Confédération paysanne, a réussi à développer une production de qualité et une distribution en circuits courts. Les nouveaux résidents ont organisé des réseaux d'entraide, des lieux d'échanges et de culture, des moments de rassemblement. Ensemble, ils créent cette ambiance interculturelle qui fait l'un des charmes de cette microrégion. Mais l'évolution générale ne l'épargne pas, elle a perdu plus de 1000 emplois industriels en dix ans.

Constatant l'absence d'un atelier sur les ressources de la Haute Vallée de l'Aude, le BASE Sud Audois obtient la mise en place d'une commission consacrée aux micro-activités et à une économie plus solidaire. En 2003, l'une de ses premières actions d'envergure est l'actualisation de la seconde l'étude démographique (68-77). Au terme de cette réalisation collective qui associe un chercheur¹, ses membres ont élargi leur vision prospective et installé leur fonctionnement interne. Les résultats font

¹ 2003, Jean-Guy Ubierno, SEGESA, pour et avec le BASE Sud Audois : Attractivité et marginalité en Haute Vallée de l'Aude. Entre motivations personnelles et transformations sociales : enjeux territoriaux de l'installation de nouveaux résidents

l'objet de restitutions publiques et débouchent sur des propositions qui alimentent leur plan d'action (112-113). Ils poursuivent par la réalisation du « Premier Annuaire des Acteurs et Initiatives Solidaires » en 2005 qu'ils installeront par la suite sur un site internet. Puis une « Foire aux expériences » en 2007 affirmant que « la monnaie d'échange, c'est l'échange ».

Ils définissent ensemble l'innovation dans une approche territoriale de solidarité « comme le fait d'apprendre à combiner les atouts et les ressources dans la situation actuelle de ce territoire rural soumis à la déprise économique et à la mondialisation du marché (tourisme international). Le choix de rester ou de venir vivre ici maintient et rajeunit la population ; des démarches, personnelles ou collectives, acceptent la prise de risque pour sortir des sentiers battus ; des activités, mises en œuvre par des entreprises, de tailles moyennes à très petites, et par des associations, contribuent à répondre aux besoins, aux aspirations des habitants et à mettre en valeur leurs savoir-faire. Beaucoup de ces activités ont plus besoin, concrètement, de trouver comment « se serrer les coudes », plutôt que « jouer des coudes »¹.

En ouverture conclusive :

- *L'inventivité des personnes, leur mise en relation et l'effet d'engrenage de leurs énergies produisent des inventions sociales et un « capital social commun, immatériel et tangible ».*
- *Leur regroupement produit des connaissances utiles à l'action et stimule diverses formes de débats et des rapprochements pour l'organisation d'actions communes.*
- *Prendre le tournant de l'apprentissage des coopérations, c'est « affirmer le caractère relationnel de l'économie moderne et attribuer une valeur positive à la densité et à la qualité de la coopération entre acteurs. Cela revient à changer de curseur »².*

Chapitre 3 : Comment des collectifs organisés et des élus ont réinvesti le fonctionnement démocratique à partir de la base (121-159)

Introduction :

La recherche se concentre ici sur les potentiels démultiplicateurs de ces collectifs d'action locaux, tout d'abord dans l'exemple audois où les premières expériences ont été partagées, puis à une échelle plus vaste. Dans les mutations actuelles, ces pratiques, loin de n'intéresser que quelques marginaux, correspondent à des besoins profonds où se mêlent la survie matérielle et la reconnaissance sociale. Les habitants du rez-de-chaussée de la Maison monde, image chère à Fernand Braudel, sont l'immense majorité de l'humanité. Les potentialités de leur pouvoir d'action sont considérables. Le problème n'est pas celui de leur ingéniosité, c'est comment les rendre visibles depuis les étages supérieurs et quelles courroies de transmission installer pour changer l'échelle des solutions.

L'association PARI : prototype d'espace de débat public de portée nationale (122-134)

« Système d'action composite » PARI veut contribuer à la redéfinition des finalités du vivre-ensemble. Après avoir participé aux rencontres nationales organisées par la FPH en 1995³, ses membres

¹ Expression empruntée à Roger Winterhalter, membre des P'actes Européens

² Veltz, P., 2004, Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation, Editions L'Aube

³ Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme: « Exclusion : Une loi cadre pour quoi faire. Propositions pour une confrontation politique et une action collective qui n'oublie personne et que personne n'oublie, ECLM 1996

s'investissent localement dans la mise en discussion du projet de loi-cadre contre l'exclusion. Ils organisent un débat public en 1996 : « Insérer dans quoi ? ». Des invités extérieurs apportent une dimension nationale à cet évènement inaugural d'une prise de parole politique sans couleur partisane. La parole est conviée sur la base du respect mutuel. Le registre de la dénonciation et du transfert de la faute sur « l'autre » n'est pas admis, car aucune prise de responsabilité partagée ne peut en découler. Et à s'en tenir là, il est certain que la négativité sociale prendrait le dessus. Chacun est invité en tant que « praticien de son art » : le député ou le sénateur pour sa représentation de l'Aude à l'échelon législatif ; l'élu local pour la gestion de son territoire ; l'employé ou le fonctionnaire pour sa pratique de politiques publiques ; l'acteur associatif ou l'entrepreneur social pour sa contribution socioéconomique ; le bénéficiaire de la loi comme premier concerné par tant de dispositifs qui lui sont destinés ». Un sénateur audois accepte d'être l'intermédiaire de ces conclusions auprès de son groupe parlementaire en 1997. Mais l'Assemblée nationale est dissoute le jour du rendez-vous !

Alors que la loi de cohésion sociale n'est toujours pas votée, PARI réitère un débat public à Montpellier avec les associations de chômeurs, après leur mouvement de protestation sociale de l'hiver. Un rapport au Premier ministre Lionel Jospin préconise « de ne pas hypothéquer l'avenir et d'explicitier clairement les alternatives auxquelles notre société est confrontée. Les partenaires sociaux, les associations de chômeurs, les citoyens de ce pays ont besoin de débattre et surtout de retrouver des perspectives face à la situation prolongée du chômage qui a profondément déstabilisé la cohésion sociale de notre pays »¹. Le gouvernement, s'il entend ce message, ne l'écoute pas. Le débat sur le fond est confisqué. Il s'engage dans l'action sous la pression de l'urgence, tel un pompier pyromane. Nous n'en sommes pas sortis.

En 1998, PARI se saisit de l'appel de l'UNADEL² « Dites-nous qui vous êtes, ce que vous faites » pour établir un bilan de l'insertion dans une approche territoriale pour la rencontre des acteurs du développement local de Carcassonne. Pour ne pas s'enfermer dans le rural, Clothilde de Ravignan prépare un débat sur « les quartiers » y associant les associations musulmanes. Ce débat accueille au Centre social du Viguier des citoyens, d'ici et d'ailleurs, autour d'un couscous et d'un micro.

Les Pactes Locaux : processus national de légitimation de pratiques inventives (135-143)

Dans les années 90, un panel d'innovations socioéconomiques apporte des réponses à des problèmes clés de la vie au quotidien. Elles traduisent la nécessité d'une organisation territoriale concertée des ressources, tant humaines que naturelles. Cette façon de faire, à rebours des approches hiérarchiques et sectorielles, est peu usuelle. Elle reste à la marge des systèmes institués. Les espaces de débat entre « pairs » avec qui partager cette approche sont rares. Le collectif des Pactes Locaux se constitue dans ce vivier de personnes. Longtemps informel, il a progressivement ouvert un espace de débat permanent sur la question de la cohésion sociale et plus largement sur les coopérations locales et leurs effets. La démarche, soutenue par la FPH a cheminé hors des visions partielles, produisant de la confiance entre des personnes de milieux, d'âges, de régions, de pays, de métiers et de sensibilités très divers. Préparé en amont par la collecte d'une cinquantaine d'expériences significatives dans différentes régions³, un débat public identifie en 1998 les principales voies de progrès pour installer des pactes locaux : « s'appuyer sur un cadre de droit commun dont les acteurs locaux puissent se saisir, afin de sortir des mesures expérimentales ou dérogatoires » ; inscrire l'action dans la proximité, car c'est à cette échelle que les dynamiques de responsabilisation et les solidarités concrètes se nouent.

1 Marie-Thérèse Join-Lambert, 25 février 1998

2 Union Nationale des Acteurs et structures du Développement Local

3 Téléchargeables : <http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-57.html> <http://pactes-locaux.org/bdf/docs/bip-3619->

1_manifeste_pactes_locaux.pdf

Les chômeurs et les exclus, les associations, les travailleurs sociaux, les entreprises, les syndicats et les élus, tous les acteurs sociaux, doivent y être associés. Pour construire une réelle dynamique partenariale, un pacte local suppose une analyse de la situation menée en concertation, des objectifs communs négociés et la mise en œuvre d'un cahier des charges rigoureux et souple ».

Deux exemples d'ex-membres avec qui les relations perdurent sont développés (135-140): celui du Pôle d'économie solidaire de l'Agglomération dijonnaise qui accompagne la création d'activités individuelles et collectives; la mise en place de services en réponse à des besoins atypiques à l'initiative d'élus de Betton, une commune proche de Rennes.

Enseignements du développement des Pactes Locaux

- Des expériences partagées à d'autres échelles que le vécu permettent à des inventeurs sociaux de se découvrir en résonance et de formaliser des principes communs à la singularité des parcours.

La méthode de veille et de capitalisation est un point fort de cet espace d'échanges « entre pairs ». L'engagement est volontaire, le regard sans jugement, mais sans complaisance. L'objectif est de prendre du recul, d'améliorer, voire se repositionner dans sa conduite d'action.

- Leur démarche a dégagé les éléments d'une définition et une grille d'analyse du Pacte Local comme « une variété de formes de partenariats locaux et de coopérations, partageant suffisamment de caractéristiques pour porter des propositions structurantes ensemble ».

- Un effet de démultiplication : de l'implication directe aux manifestations d'intérêt, le collectif touche en 2004 plus d'un millier de personnes et leurs réseaux.

- Ce processus national de légitimation de pratiques inventives produit un nouvel acteur collectif qui s'affirme et d'affiche.

Enseignements personnels de plus de 15 ans d'une vie d'habitante d'un village audois (131-135)

- Elle stimule curiosité et rencontres, car rien ne remplace le fait de découvrir par soi-même.

- Elle participe de l'émergence de nouveaux métiers du maillage relationnel dans les territoires.

- Arpenter un monde interdépendant apprend les limites de son propre pouvoir d'action. Il est conditionné par des distances géographiques, culturelles, linguistiques et financières.

- Apprendre à coopérer pour transformer en profondeur relève du temps long.

L'action publique territoriale vue du rez-de-chaussée de la Maison monde (143-159)

« La décentralisation a délégué et réparti autrement quelques pouvoirs. C'est difficile de gérer un territoire quand on ne l'a même pas regardé. L'État était bien commode et l'on pouvait toujours le vitupérer. On a soulevé la pierre moussue. Dessous grouillent les questions locales, les poches de pauvreté, les quartiers dégradés, les zones malades, les laissés pour compte, les écoles surchargées et les écoles vides, tout ce qu'assumait et cachait l'État. Cela fait une demande gigantesque de connaissances du territoire, même si ce n'est que celui, concédé, de la maille à gérer »¹.

Les trois registres d'action des élus dans les recompositions territoriales (155-159)

- L'éligibilité par le vote citoyen s'exerce dans le cadre de circonscriptions où l'élu capte un (ou des) mandats, pour une durée limitée, le plus souvent sur la base du programme d'un parti politique national dont il affiche l'étiquette pour former des majorités.

- La territorialisation est le périmètre de l'action publique attaché à une compétence décentralisée, décidée à l'échelon national, avec délégation de moyens financiers. C'est un levier d'action pour l'élu,

¹ Brunet, R., 1990, p 19

dont l'usage est relativement déconnecté du programme politique présenté pour se faire élire. Il dépend beaucoup d'un cadre administratif de règles et de procédures, appliquées par des corps professionnels qui restent en place à la fin des mandats politiques de ces élus.

- La territorialité définit l'espace des imaginaires, des identités culturelles et linguistiques. Elles enclenchent des participations plus volontaires, mais sélectives. C'est le cas de la référence « cathare » dans l'Aude. Elle parle aux natifs, beaucoup moins aux adoptifs.

Ces trois registres d'action ne garantissent ni la cohérence, ni la pérennité d'une politique territoriale, par ailleurs percutée par des interdépendances européennes et mondiales qui échappent à son contrôle. La sphère politique ne crée pas le changement. Les élus peuvent l'accompagner. Ils en font partie, à leur place. Le pouvoir n'est donc pas l'objectif central et final de la contestation, il est situationnel. Si une nouvelle radicalité vient réellement à émerger, il serait alors temps de se demander quelle forme de représentation adéquate est possible, et comment à partir d'un inventaire des ressources et des besoins. La construction du contre-pouvoir désigne cette posture qui ne vise ni à affronter, ni à désirer la place du pouvoir »¹.

L'exemple d'Eric Andrieu, élu à Mouthoumet, territoire dévitalisé des Corbières.

Il est intéressant, car il a réussi à combiner ces trois registres pendant un certain temps pour organiser un développement territorial participatif. Son implication concrète dans la vie locale lui permet en 1988 d'accéder au mandat de conseiller général, adoubé par son prédécesseur âgé de 78 ans, alors qu'il n'a pas 30 ans. Son engagement politique vise à préserver ce qui peut l'être d'une culture languedocienne à laquelle il est très attaché. Une fois élu, son parcours politique le différencie de celui des notables audois. Son mandat, croisé avec la politique rurale européenne LEADER, lui sert de levier pour engager un maillage des micro-territoires audois d'échelle cantonale, dans le cadre d'une politique départementale, améliorant ainsi l'utilisation des moyens publics alloués. Ce choix regroupe et organise socioprofessionnels et prestataires touristiques autour de la marque territoriale « Pays cathare », avec des résultats significatifs. Sa méthode réussit parce qu'elle conforte l'économie réellement présente au plus près des territoires vécus. Conformément à ses engagements, lorsqu'il est élu conseiller régional en 2004, il démissionne de tous ses mandats, sauf celui de maire de sa commune. Mais la tradition à la vie dure. Elle ramène le fils du conseiller général précédent aux commandes du canton ! Il a pris la direction de la fédération du parti socialiste de l'Aude en 2005, mais la tradition clientéliste ne semble pas lui avoir permis d'améliorer son pouvoir d'action transformateur. Ses qualités sont mieux utilisées comme élu européen où il défend actuellement le déploiement des potentiels d'une territorialité de projet qu'il a lui-même expérimentée.

Vers des références communes: Étude-action de la gestion publique territoriale (146-155)

Le constat est très général. Les microprojets, construits à partir de la volonté d'agir là où l'on vit, sont sévèrement comprimés par les territorialités de gestion et de compétences de multiples institutions. La conséquence de ce phénomène est de compliquer à l'infini l'intégration, en partant du bas, de toutes les données des problèmes à résoudre. Le problème est culturel et politique.

Une convention, signée en 2002 entre PARI et la Préfecture de Région, a pour objectif de définir « des références communes pour augmenter les capacités des entrepreneurs sociaux et mieux répondre au

¹ Aubenas, F. et Benasayag, M., 2002, Résister, c'est créer, Paris, La Découverte, Sur le vif, 122 p

déficit de qualification sociale et professionnelle »². La méthode installe une dynamique collaborative, misant sur une démultiplication d'impact par une meilleure interconnaissance.

Trois niveaux de pertinence sont identifiés pour des partenariats beaucoup plus proactifs :

- Un échelon local d'amélioration où les réponses sont issues d'une collaboration étroite. Les organisations solidaires demandent que soit considéré l'ensemble des ressources, humaines et naturelles, y compris ce qui se définit autrement que par la valeur marchande : ressources cachées des échanges non monétaires, aspirations des uns et des autres font aussi la richesse d'un territoire.
- Un échelon d'ancrage territorial de concertation de taille suffisante pour être un espace de cohésion des services publics et de développement économique à partir des ressources endogènes.
- Un échelon du territoire englobant pour se porter garant de l'accès à des droits fondamentaux que la traduction territoriale peut mésestimer. L'étude a identifié concrètement la place des réseaux de relations et d'influence des entrepreneurs sociaux du local à l'international ; la convergence sur des objectifs de résultats dans une même région, des mesures nationales et/ou européennes telle que LEADER pour la marque territoriale Pays Cathare ou les zones en reconversion dans la Haute Vallée de l'Aude.

Ces échelles peuvent se traduire dans de nouvelles formes de contrat.

L'économie solidaire n'est inscrite que très récemment dans les contrats d'agglomération ou de pays. Même les initiatives les plus innovantes et les plus solides ont du mal à survivre dans un environnement politique et institutionnel refermé sur des procédures. L'échelle locale garantit la promotion des structures professionnelles. L'échelle de temps des politiques contractuelles est une condition de pérennisation. La formation aux enjeux collectifs, en développant de nouvelles capacités, en éliminant les doublons et les cloisonnements, stimule une dynamique collective et élargit les visions des services administratifs.

PARI propose d'expérimenter cette démarche pour accompagner le montage de contrats partenariaux, comme suite concrète de l'étude-action. Cette proposition n'aboutit pas.

Partie 2 : L'émergence de l'économie solidaire en France (160-259)

Introduction

L'hypothèse est que l'économie solidaire a fait sens parce qu'elle cristallisait une voie de changement possible. Des systèmes d'action composites localisés se constituent, de façon concomitante, jusqu'à constituer une expression autonome, en dehors de la sphère strictement publique. Comment leur mobilisation a-t-elle pris place dans le débat des idées et dans le mouvement social de façon plus large? Dans les mutations que nous vivons, quels enjeux, quelles espérances, quels potentiels portent une émergence dans laquelle l'approche territoriale prend une place décisive, de façon inédite.

Chapitre 4 : 1990-2000 - De l'émergence à l'entrée en politique publique (160-207)

² Convention Dynamiques Solidaires « Construire des références communes aux acteurs publics et aux entrepreneurs sociaux », Rapport final du 23 octobre 2002. Mission Martine Theveniaut et Clothilde de Ravignan (PARI) avec Alain Laurent (BEIRA.CFP)

Héritage de l'imaginaire solidaire du 19^{ème} siècle (165-174)

Le tri dans l'héritage s'impose à chaque génération pour s'affirmer et construire son intelligibilité du présent. La nôtre a dû remettre en question beaucoup de certitudes infondées. Certaines d'entre elles sont encore enseignées à l'école comme légitimes et valeureuses, occultant les violences physiques et symboliques sur lesquelles la puissance des nations s'est édifiée. Il n'est pas interdit d'espérer que des recompositions sociales, ancrées dans une généalogie des solidarités humaines, ouvrent des perspectives pour l'avenir. Bruno Frère¹, jeune chercheur belge, inspiré notamment par l'approche de « l'imaginaire radical » de Castoriadis, développe l'idée qu'en France l'économie solidaire n'est pas une invention théorique ex nihilo, c'est un mouvement de fond. L'imaginaire du socialisme utopique comme théorie et du mutuellisme comme pratique, combattus au 19^{ème} siècle, partageaient deux fondamentaux que l'on retrouve aujourd'hui. Le premier, c'est « agir ici et maintenant contre l'exclusion ». C'est l'impératif de Kant repris par Proudhon. Le second, c'est « J'agis en ta faveur comme je voudrais que, plus tard, tu agisses en la mienne ». Conjugués à l'ère du mutuellisme, ces deux principes semblent se perdre, au profit de la figure de l'Etat social. En fait, ils sont en résonance avec le mouvement solidaire qui cherche son identité dans les années 1980. Frère montre comment l'ALDÉA² « réinvente » dans les années 1980 la conjugaison de ces deux principes fondamentaux. Par leur accompagnement des désaffiliés « le travail pour tous comme un souverain Bien », le principe un est restauré. Ce faisant, ils font saillir les exigences morales du monde contemporain dans 4 valeurs-clé : l'engagement pour un monde meilleur, l'autogestion, la convivialité et la micro-économie locale. « Ils renouvellent ainsi une identité solidaire distillée dans des expériences associatives, aussi hétérogènes que celles destinées à contrecarrer les effets désastreux du paupérisme au 19^{ème} siècle ».

La théorisation de l'économie solidaire cristallise une communauté de valeurs (173-190).

Au tournant des années 90, praticiens et chercheurs progressent chacun sur leur voie entre espace d'expérience et « horizon d'attente »³. Le récit approfondit ici comment l'élan bâtisseur de pratiques et la pensée conceptuelle se sont rencontrés et adossés pour faire mouvement. Il décrit plus particulièrement les relations qui s'instaurent entre les chercheurs du CRIDA⁴ pôle de recherche et de l'ADSP⁵ agence d'appui à la mise en place de services de proximité, auxquelles j'ai participé dans les années 90, en même temps que PARI élaborait sa propre réflexion. L'autre courant est le RÉAS⁶ que j'ai mieux connu en rencontrant certains de ses correspondants locaux, réorganisés et fondateurs du réseau des « MB2 » dont je suis devenue membre en 2001.

Le concept d'« économie solidaire » est réinventé dans des espaces intellectuels où ont lieu de vigoureux et fructueux débats sur les notions d'autogestion et d'autonomie dans le contexte d'un « programme commun de la gauche ». Le nom de quelques personnes y est associé. Celui de Jean-Louis Laville qui, dans sa thèse de 1994, caractérise sous ce terme les points communs à diverses expériences recueillies en France et en Europe. Bernard Eme, en analysant « les petits boulots », les

¹ Frère, B. : « L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires », soutenue en mai 2006, 620 p et annexes. Sous la co-direction de Marc Jacquemain (Univ. Liège) et Luc Boltanski (directeur d'études à l'EHESS)

² Agence de Liaison pour le Développement des Entreprises Alternatives

³ Koselleck, R., 1997 (traduction française), L'expérience de l'histoire, Paris, Gallimard, Le Seuil, 247 p

⁴ Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie

⁵ Agence pour le Développement des Services de Proximité

⁶ Réseau de l'économie alternative et solidaire

positive comme émergence sociale. Daniel Gautrat développe une approche de l'apprentissage de la délibération comme socle pour le développement « des Solidaires » (19-32).

Le CRIDA organise une expérimentation nationale de transfert, mettant en avant les caractéristiques de la notion d'économie solidaire. Cette démarche, en croisant le concept avec des pratiques, remplit une fonction de catalyseur pour ceux qui vivent l'aventure en donnant un sens commun dans lequel les inventeurs sociaux se reconnaissent et provoque un effet démultiplicateur. C'est le point de départ d'une construction collective qui structure le rapprochement du CRIDA et de l'ADSP. Cette dialectique d'adossement mutuel installe des équipes de façon pérenne. La solidité et la fidélité de ces relations est, après-coup, le trait le plus remarquable de ce tandem.

Élaborer le sens commun des mots que l'on utilise pour définir son action (161-164).

L'économie solidaire ne fait pas référence pour les acteurs publics languedociens interrogés pour l'étude-action PARI. Faut-il une notion nouvelle pour désigner des pratiques de solidarité qui ont toujours existé ? Une nouvelle référence fait craindre de nouveaux clivages. Certains associent la notion à des valeurs, des principes d'action, de nouvelles façons de faire qui la distinguent de l'économie sociale antérieure : ouverture à des désaffiliés, proximité comme aire d'intervention, bénévolat dans les territoires de vie, préoccupation humanitaire internationale. Mais, même si la notion leur parle, le « combien de bataillons ? » les détourne de vouloir l'aider à se développer.

Les membres de PARI ne partagent pas tous le choix de faire de « l'économie solidaire » leur projet collectif. Ils se rencontrent pour définir le sens partagé qu'ils donnent à cette notion, en invitant aussi d'autres acteurs et réseaux de l'Aude et des Pyrénées Orientales. Ils affirment ensemble que « le critère marchand ne suffit pas à fonder les valeurs de l'échange social. Leur action économique répond à des besoins pluriels et contribue à l'intérêt général ; elle peut s'évaluer sur la base de critères qualitatifs. Leur connaissance des besoins microsociaux en fait des précurseurs d'une relocalisation de l'économie. Leur conception de la solidarité s'étend à sa dimension internationale. Ils visent un changement radical qui renoue avec le politique, l'utopie, la philosophie, le spirituel pour certains, dans un double mouvement d'attention à la personne dans sa recherche légitime d'un développement personnel, avec tous les risques de l'individualisme d'une part, et d'inscription dans la vie collective comme voie d'accomplissement d'autre part. Comment vont se faire les ponts qui relient ces deux rives est une question ouverte par l'économie solidaire qui lui permettra de ne pas s'étioler ou être instrumentalisée ».

Enseignements

- *Utile pour déconstruire des certitudes « naturalisées », la relecture historique l'est aussi pour inscrire autrement l'intelligibilité du présent dans une généalogie des solidarités humaines.*
- *De l'individuel au collectif, le temps de d'appropriation est irremplaçable. Il a produit un « pays de connaissances »¹ pour ceux qui ont partagé l'expérimentation du transfert.*
- *Le CRIDA a contribué à faire entrer la sociologie économique en démocratie.*
- *Les relations entre les membres du CRIDA et de l'ADSP sont pour beaucoup dans l'ancrage de l'Agence comme forme d'organisation emblématique des services de proximité solidaires.*
- *Les mots, quand on y tient, aident à consolider un langage commun, à s'organiser et à traverser les épreuves pour passer de l'enthousiasme à l'affirmation.*
- *Ils servent à systématiser les inventions sociales du singulier jusqu'à leur portée générale et concourent à leur reconnaissance comme objet légitime de pensée et de travail politique.*

¹ Titre d'un livre de Michel Authier, 1998, Pays de connaissances, Ed du Rocher, 250 p

Proximité et territorialité dans la construction de l'économie solidaire (180-188)

En 1997, « des Solidaires » adressent un appel à Lionel Jospin en campagne pour « la rénovation de la vie publique ». Ils veulent être « des interlocuteurs constructifs et vigilants qui contribueront aux changements en profondeur, indispensables pour enrayer l'exclusion »¹. En fait, leur entrée en relation avec les pouvoirs publics pose des problèmes redoutables. Comme le souligne Annie Berger, présidente de l'ADSP, « nous n'avons pas encore de matrice organisationnelle d'un fonctionnement en réseau pour faire mouvement social autrement ». Les attentes des acteurs restent orientées vers l'appel aux pouvoirs publics dont ils supposent qu'ils seraient à leurs côtés, s'ils savaient les convaincre. La profondeur du fossé qui sépare le pouvoir pris dans l'action en s'autorisant de son utilité sociale et celui qui gère institutionnellement l'action publique, est méconnue. Le cap est tout aussi redoutable pour les grandes fédérations de l'éducation populaire nées dans l'après-guerre. Elles sont bien placées pour se saisir d'opportunités comme les NSEJ², du fait de l'antériorité de leurs relations avec les collectivités locales et les ministères parisiens repassés à gauche. Le poids de leurs fédérations (versus nombre de bataillons) en fait des partenaires crédibles. Mais la place institutionnelle qui leur est faite est disjointe d'une connaissance actualisée de leur réelle vitalité. Elles engagent des relations conventionnelles aux conditions dictées par la commande publique. L'évaluation des résultats est établie en nombre d'emplois créés dans une économie qui en détruit ! Le sujet est sensible, il faut faire vite. La tyrannie de l'urgence poursuit sa course. Le mouvement social est très vite menacé de perdre l'autonomie de sa conduite d'action. Quant aux grandes familles de l'économie sociale, elles se sont rapprochées pour résister à leur usure et se sentent peu concernées par les problématiques de la désaffiliation. Dans l'ensemble, les acteurs sociaux du « tiers secteur », constitués ou en construction, avancent leurs pions en ordre dispersé, dans un horizon à courte vue.

La place du territoire dans la stratégie de l'ADSP.

L'ancrage des initiatives est pensé en termes de proximité, comme « l'ensemble des relations sociales et économiques par lesquelles des petits groupes de personnes s'organisent à leur initiative, à de courtes distances, pour répondre à leurs propres besoins ou créer leur activité ».

La matrice organisationnelle de l'ADSP est centralisée. Les relations entre l'approche sectorielle des services solidaires et le territoire comme système de relations restent en arrière-plan des préoccupations. Dans la réalité, les membres de l'ADSP agissent à des échelles territoriales qui vont du très local au régional. Chaque système d'action local est tributaire de la qualité de ses relations interpersonnelles et fonctionnelles sur place et d'opportunités venant d'en haut. Les relations, de part et d'autre, sont plus ou moins pragmatiques, fugaces ou tenaces. L'affichage des valeurs de l'économie solidaire est parfois contreproductif. Leurs interlocuteurs territoriaux (collectivités, État) gèrent un pouvoir concédé à leur niveau, sur la base de procédures. La responsabilité partagée de trouver une solution à un problème croisant diverses compétences reste peu usuelle ; y associer des expériences citoyennes novatrices pour coopérer avec elles est encore plus rare !

L'ADSP, après deux ans d'existence, installe en 1997 un Groupe de travail sur « l'approche territoriale » pour réfléchir à la structuration et au financement d'un réseau de « pôles » de l'ADSP. L'animation m'en est confiée³. Une meilleure interconnaissance est attendue d'échanges directs sur place. Les systèmes d'action territoriaux sont abordés sous trois angles : le sujet-acteur à l'origine du

¹ Le Monde, 18 juin 1997.

² NSEJ : Nouveaux Services Emplois Jeunes

³ Note de cadrage du 6 mai 1997

projet ; le collectif porteur ; la territorialité du projet et son inscription culturelle, géographique, institutionnelle. Ce groupe itinérant est composé d'une dizaine d'acteurs locaux volontaires. Dès cette période, bien des inventions conçues dans la décennie 1980 sont à la peine pour durer. Les résultats de l'expérimentation du « Groupe territoire » restent à la marge de la stratégie de l'ADSP. Mais les relations engagées dans ce cadre se recomposeront sous d'autres formes, notamment avec les Pactes Locaux dont la dynamique est la réflexion sur les coopérations dans les territoires.

L'Inter-Réseaux Economie Solidaire (IRES) est créé en 1997¹ (187-188).

Les réseaux proviennent de diverses histoires. L'ADSP en est l'un des poteaux d'angle. La mutualisation est déclarée nécessaire, mais chacun tient à ses positions. Les priorités diffèrent et freinent les convergences. La volonté de s'écouter et de réussir à s'entendre est mise à rude épreuve, lors de débats très idéologiques. Majoritairement, la vision de la territorialisation qui s'impose est descendante, marquée par un fort parisianisme. La question du mandat que chacun occupe « naturellement » n'est pas abordée. Dans l'ensemble, les réseaux adhérents avancent leurs pions en ordre dispersé, dans un horizon à courte vue. Plusieurs entrent comme conseillers dans les ministères. Très rapidement, le rythme des mesures gouvernementales décide de la marche. La suspicion gagne. Cet affect a pour propriété de détruire les opportunités de coopération au fur et à mesure où le contexte en propose. Le projet DÉsir² porté par le réseau des MB2 dans le cadre de l'IRES, pour stimuler des relations inter-régionales comme principe actif de coopérations horizontales, sera rejeté (215-219).

L'émergence nationale d'une parole praticienne (191-208)

Après une première vie, la DIES³ renaît avec des fonctions élargies. Hugues Sibille est nommé délégué interministériel. Il organise des assises de la vie associative en février 1999. Elles mettent en lumière la très grande diversité de ses formes et champs d'action. Ce sont 20 millions de membres, 900 000 emplois, 308 milliards de francs, et l'un des principaux employeurs de France. Ce sont aussi 11 millions de bénévoles. Les assises débouchent sur la signature d'une charte d'engagements réciproques « afin d'approfondir la vie démocratique et le dialogue civique et social ». À la fin 1999, la DIES annonce des « consultations régionales de l'économie sociale et solidaire ». Les rédacteurs de la circulaire prennent acte d'un existant mal connu et situent le processus « au plus près des réalités et des pratiques de terrain ». Cette annonce mobilise les acteurs de solidarités actives locales. C'est eux qui ont le plus à dire. Élus locaux et mutuelles participent peu. Quatre mille personnes s'associent à ce débat national. La plupart des nouveaux chargés de mission ESS des SGAR⁴ découvrent ce secteur à cette occasion. C'est aussi le cas des acteurs locaux pour qui cette offre inaugure souvent des relations avec les pouvoirs publics régionaux. Un gros plan sur la consultation régionale, vécue en Languedoc-Roussillon, décrit l'installation de relations directes entre PARI, reconnu comme pôle régional de l'ADSP, et André Bresse, au SGAR et ses effets positifs de reconnaissance (196-201).

Le « local » ne se perçoit plus comme la base de la pyramide, ou ne s'en satisfait plus⁵. Il se vit comme horizontalité, lieu de diagnostic, de débat, de recombinaison du social et de l'économique. Il est

¹ Les fondateurs en septembre 1997 : ADEL, ADSP, Artisans du Monde, Biocoop, CCSC, CNLRQ, CRIDA, Culture et Liberté, Culture et proximité OPALÉ, Fédération Relais, Fonda Rhône-Alpes, GIEPP, MRERS, MRJC, Peuples Solidaires, Progrès, RÉAS, Réseau Inter-Régional Partage, STAJ, Terre des Hommes.

² Développement de l'Économie Solidaire Inter-Régionale.

³ Délégation Interministérielle à l'Économie sociale et à l'Innovation Sociale.

⁴ Secrétariat Général à l'Action Régionale, auprès de chaque Préfecture de Région

⁵ Sources : Martine Theveniaut, M., 27 septembre 2000 : à partir de douze synthèses régionales et/ou fiches de suivi des SGAR ; et des différentes versions du rapport de synthèse nationale préparé par Hugues de Varine finalisé par la DIES.

l'espace par excellence où il est possible de préfigurer des critères d'utilité sociale ou de « performance globale », dans une conception ouverte sur l'extérieur et sur le monde. Partout les acteurs demandent « le droit de faire ». Les attentes sont fortes pour qu'une volonté politique accompagne cette évolution par la reconnaissance d'un droit à l'expérimentation, avec un cahier des charges local de mise en œuvre. Les propositions vont du très concret jusqu'à la réaffirmation d'un projet politique qui « remet en question la logique d'une société qui exclut ». Ces inventeurs et leurs partenaires sont créateurs d'entreprises sociales ou classiques, chômeurs, responsables associatifs, syndicalistes, techniciens de collectivités, mères de famille, retraités, employés du service public, citoyens au quotidien. Tous cherchent comment s'associer pour répondre à leurs besoins et/ou améliorer le vivre ensemble là où ils résident. Un traitement systématique des rapports produits mettrait en lumière l'émergence collective d'une force de proposition composite qui n'entretient qu'une relation assez ténue avec les conceptualisations en discussion entre chercheurs et praticiens autour de l'économie solidaire. Ensemble, leur parole praticienne a cristallisé l'émergence d'un mouvement social pluriel et mature.

La DIES n'assume pas politiquement la parole de terrain qu'elle a sollicitée.

Ce sigle « ESS » qui sonne si mal à l'oreille est entré en vigueur sans débat. L'initiative vient d'en haut. Hugues Sibille a imaginé obtenir le rapprochement entre les deux familles par la magie du verbe. Or, la réalité montre des courants d'action qui se connaissent mal et se vivent différents. Ce choix leur fait violence. Quelques-uns d'entre eux réagissent vivement pour souligner le manque d'objectivité de la synthèse nationale, préparée par Hugues de Varine et les services de la DIES¹. « Le rapport reprend à son compte l'idée que, pour être sérieux, il faut être dans l'économie marchande. Or, ce dont les gens ont besoin, c'est d'un projet de société pour se projeter dans l'avenir. Notre place est à l'articulation du marché et du secteur public, ce qui justifie politiquement notre place économique. Affirmer que l'ESS est dans l'économie marchande, c'est s'interdire de reconnaître que l'autoproduction peut aussi être facteur de développement social, comme les échanges de savoir et beaucoup d'autres réalisations qui font partie de l'économie solidaire. C'est également faire l'impasse sur la dimension culturelle des problèmes. L'absence totale de la perspective internationale, pourtant évoquée dans plusieurs consultations régionales, ne peut être acceptée, car solidarité et équité dans les rapports Nord-Sud sont une dimension fondamentale de l'ESS. Pourquoi faudrait-il craindre que l'ESS apparaisse comme un contre pouvoir (p.17), sauf à nier qu'il y a en face le pouvoir des grands groupes et des lobbies les plus divers ? L'avenir de l'économie solidaire ne passe pas d'abord par le fait qu'elle sera officiellement représentée dans diverses instances telles que CRES, GRCMA ou autres. On peut même penser que cela pourrait être un enterrement de première classe. Il ne s'agit pas de mettre la charrue avant les bœufs. Il faut encourager une structuration progressive de l'économie solidaire en partant des réalités actuelles. C'est l'engagement que le gouvernement prendra ou non, face à ces propositions, qui seront les pierres de touche de la volonté politique de progresser dans le bon sens. Il faut prolonger le débat public instauré par les consultations régionales, et prendre en compte le facteur temps, absent du rapport ».

À qui profite l'urgence ? Les enveloppes des contrats de plan analysées par Jacqueline Lorthiois, chargée de mission à la DIES², montre une augmentation des montants alloués. Mais globalement la répartition fait une place minimale aux acteurs émergents. Aucun collectif régional d'économie solidaire

¹ Extrait de la lettre collective d'acteurs de l'économie solidaire en région du 2 mai 2000 : Jean-Patrick Abelsohn (Ile de France), Agostino Burrini (Bourgogne), Eric Lavillunière (Auvergne), Guy Roustang (PACA), Bernard Russier (Basse-Normandie), Martine Theveniaut (Languedoc-Roussillon). Contactés par téléphone et s'associant au contenu : Jacqueline Auriol (Aquitaine), Jean Louis Laville, (Comité de pilotage national), Jean-Philippe Magnen (Pays de Loire), Alain Yvergniaux (Bretagne)

² Note du 19 juin 2000

n'est associé à la réunion d'avril 2001 qui invite les chargés de mission des SGAR et les présidents de CREES de dix régions pour signer des conventions pluriannuelles.

Y a t'il un pilote dans l'avion ?

Le brouillage est installé aux commandes d'un État, divisé entre visions, surfaces ministérielles, lignes de crédits et réseaux d'influence politiques. Pour résumer, la DIES affiche sa préférence pour l'économie sociale. Il n'existe pas d'entente entre la DIES et un **Secrétariat d'Etat à l' Economie Solidaire**, placé sur son chemin par un mini-remaniement ministériel. La préférence de son titulaire, le Vert Guy Hascoët, va au terme d'« économie plurielle » élargi au commerce équitable, là où le rapport Varine ne jurait que par l'économie de marché ! Le MATE¹ où est Dominique Voynet encourage l'économie solidaire comme une composante du développement durable. À Bercy, on soutient l'ADIE² qui encourage l'initiative économique en transposant en France le modèle de la banque des pauvres de l'Inde. En 2001, le Premier ministre semble vouloir reprendre en mains les destinées d'une loi cadre concernant « le tiers secteur ». Cette loi sera t'elle d'économie sociale, solidaire, sociale et solidaire, plurielle ? Elle ne sera ni l'un ni l'autre, car elle n'aboutit pas. Aux lendemains d'un vote qui oppose Jean-Marie Le Pen du Front national à Jacques Chirac, les tiraillements ministériels apparaissent dans toute leur inconséquence, comme le fruit amer d'un manque de cohérence et de courage politique. Le SEES disparaît corps et biens. La DIES se remet à végéter. Sur le fond, cet effondrement est la résultante de fractures sociales qui n'ont pas été traitées. Si l'appel à la société civile du candidat Jospin n'avait pas été un vain mot en 1997, la concertation interministérielle et la solidarité gouvernementale auraient été organisées tout autrement. Pendant ce temps, la gestion administrée de l'insertion a encore rétréci les horizons pour un nombre d'exclus qui n'a pas cessé d'augmenter Nous nous enfonçons dans cette impasse.

Leçons de l'effondrement républicain de 2002

- Quelles relations stratégiques entretenir avec les représentants du pouvoir politique ? Du côté du mouvement social en construction, ne pas tirer les leçons de cette entrée en scène comme acteur collectif reviendrait à voir l'économie solidaire se réduire à l'un de ces mots « tendance » qu'affectionnent les rhétoriques gouvernementales, pour faire comme si c'était neuf !

- « La force du développement contemporain du mouvement associatif a percé le sillon d'un réel enracinement, permettant déjà de juguler en partie l'érosion de la société salariale », écrit Bruno Frère³. Oui, en effet, une ressource collective s'est cristallisée en s'exprimant. Mais « les Solidaires », semblent tendanciellement reproduire la fragmentation qui les a vu s'effacer en France en tant qu'acteur collectif, un siècle plus tôt.

- En réalité, il n'existe pas encore de force indépendante dans la société pour mettre en place et contrôler le respect de règles communes, démocratiquement validées.

Chapitre 5 : l'organisation territoriale de l'économie solidaire (209-255)

Les consultations révèlent aussi la place qu'occupe la Région comme échelon de gouvernance intermédiaire (209-237). Elles font connaître de nouvelles formes d'organisations en réseau à cet échelon. Ce sont autant de prototypes. J'en ai réalisé l'inventaire à la demande d'André Bresse du

¹ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

² Association pour le Droit à l'Initiative Economique

³ Bruno Frère, introduction p 17

SGAR qui réfléchit à la mise en place d'une Agence en Languedoc-Roussillon. Cette demande est l'occasion de valoriser et d'actualiser une documentation réunie en 2000. Etabli en février 2001, remanié et complété en juillet¹, cette photo datée constitue une découverte pour les acteurs publics régionaux et nationaux, tout comme leur vitalité locale, quelques mois auparavant.

Quelles fonctionnalités (210-215)

- La Conférence permanente met l'accent sur de nouveaux modes d'organisation en réseau, conçu comme espace d'appartenance des habitants autour d'objectifs définis en commun. Le plus abouti est celui du Nord Pas de Calais, mais ce n'est pas le seul.

- L'Agence est conçue pour exercer une fonction de centre-ressources. Elle est plus ou moins structurée, plus ou moins reliée avec l'économie sociale, diversement soutenue à exister par les pouvoirs publics régionaux. En Rhône-Alpes, La Fonda qui a organisé un large débat sur « quelle stratégie pour les associations » n'obtient aucun soutien financier.

- Certaines CRES² ajoutent un « S » comme Solidaire à leur sigle, encouragées en cela par les pouvoirs publics. Elles s'envisagent comme chef de file de la représentation et du lobbying des acteurs. En Languedoc-Roussillon, le GRCMA refuse.

- Trouvant leur origine au RÉAS³, l'APEAS⁴, en Région PACA existe depuis 1995. Des Pôles d'économie solidaire infrarégionaux se sont réunis dans le réseau national des MB2, membre de l'IRES. Ils s'organisent autour de deux axes : « animer et structurer le débat public, dimension en soi de la préparation de l'avenir ; se poser sereinement la question des relations entre l'économie sociale et l'économie solidaire ».

En un an, la méconnaissance entre les familles d'acteurs a diminué. Des collaborations se sont engagées dans plusieurs régions. Les pouvoirs publics d'échelon central ont pris la mesure de la complexité des réalités. Une vision par le maillage a fait son chemin. Si l'on adopte le point de vue d'un intérêt bien compris, l'acquis historique d'un entreprendre autrement dont elles sont héritières, chacune à leur façon, est gravement menacé. L'économie néolibérale ne s'arrêtera pas aux portes des trois statuts pour gagner des parts de marché. L'économie solidaire se privant d'un modèle économique plus autonome serait cantonnée au rôle d'infirmerie de campagne. Dans un cas comme dans l'autre, la question est de savoir sur quelles bases et comment se relier pour s'allier, au bénéfice respectif, sur des objectifs faisant consensus entre les concernés.

En 2005, l'ancrage territorial de l'économie solidaire a peu évolué, comme le montre l'étude réalisée par le Mouvement de l'Economie Solidaire (MES)⁵ qui a pris la suite de l'IRES. Il compte 25 organisations, 5 sont adhérentes directes au MES, 6 le sont par l'intermédiaire d'un réseau national. La plupart sont au régime maigre ! Plus du quart peuvent compter sur un volant de 3 à 30 bénévoles actifs, mais n'ont aucun salarié. Soumis à des vents contraires dès 2002, les collectifs territoriaux se sont resserrés autour de leurs potentiels et de leurs réseaux sociaux. Beaucoup des conventions pluriannuelles n'ont pas été honorées dès 2002 ! La charte d'engagement de « l'Etat partenaire » n'aura pas vécu ! L'essentiel de l'énergie des organes dirigeants s'est concentrée sur une stratégie

¹ Theveniaut M.: « Une organisation territoriale pour quoi faire ? ». Document établi en février 2001 pour le comité régional de l'ESS en Languedoc-Roussillon, à la demande d'André Bresse. Présenté en séance.

² Chambres Régionales de l'Economie Sociale

³ Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire

⁴ Agence Provençale de l'Economie Alternative et Solidaire »

⁵ « Réseaux, pôles, collectifs, assemblées permanentes, associations régionales... Comment les acteurs de l'économie solidaire s'organisent au niveau territorial. Repérage des structures qui mettent en liens au plan territorial les acteurs de l'économie solidaire. - ARDÈS et Fondation de France pour le MÉS, coordonné par Simon Bailleul, Jean Berger, Véronique Porteneuve.

internationale, au détriment du temps consacré à la consolidation et l'élargissement de sa base et à la définition d'une stratégie collective. Assez logiquement, le MES n'est pas repéré par « les petits acteurs » comme étant à leur service. Dans la perspective d'élections régionales favorables en 2004, c'est dans le sillage des politiques publiques que le MES cible le possible et réaffirme le besoin de se relier entre structures. Entre autonomie et reconnaissance publique, le paradigme pour « faire mouvement social autrement » pointé par Annie Berger en 1999 n'a donc pas changé de cap.

PARI réinvestit son capital social dans un «Pacte local languedocien» (223-238)

Au printemps 2000, les fondations de PARI semblent assez solides pour prendre ce risque. Ancré dans l'Aude, ce réseau social est relié ou ramifié à d'autres échelles sur la base de similitudes ou d'affinités, notamment dans le cadre du réseau national des Pactes Locaux depuis 1998. Les résultats élaborés, chemin faisant, ont produit une continuité de relations, une connaissance des systèmes d'acteurs et des ressources locales, des diagnostics régulièrement réappréciés.. Ce capital social partagé, ce sont des collègues, des alliés, des contacts, avec qui « faire », pas tout avec tous, mais des bouts de chemin avec certains, et des ententes au long cours avec d'autres. PARI remplit les fonctions de coordination et d'assemblage dans l'intention de développer des potentialités par l'effet du soutien mutuel et de la démultiplication d'impact. Six plateformes expérimentales (PFE) ancrées dans des activités locales de trois départements y participent. Chacune définit ses orientations et exerce la fonction l'interface locale du projet d'ensemble ; elle attend quelque chose d'utile et de tangible en retour de son engagement ; elle attend aussi que ce dispositif élargisse et améliore les relations institutionnelles. Des indicateurs pour « se rendre compte » et « rendre compte » sont déterminés par la méthode cadre logique qu'Alain Laurent apporte au collectif. Cet apprentissage permet d'assurer ce passage décisif. La démarche suscite l'intérêt des partenaires institutionnels et obtient des moyens financiers. Ils sont répartis entre les deux PFE en activité (35% chacune) et PARI (30%).

Bilan en 2005 :

PARI a accompagné trois PFE. Le BASE Sud Audois s'autonomise en mai 2002. Le Syndicat mixte lui a confié la « promotion de l'économie sociale et solidaire » dans le Pays de la Haute Vallée de l'Aude. La PFE entre associations du Carcassonnais produit un protocole de charte des services solidaires, mais pas de programme d'action. Avec l'accord de la DRASS, les moyens sont transférés pour appuyer la dynamique de rapprochement d'associations des Pyrénées orientales, FASE 3C¹. Leur Plate-Forme s'inspire de l'exemple du BASE Sud Audois et s'autonomise comme un regroupement de structures plutôt que de personnes. En Lozère, Bernard Garrigues est devenu membre de PARI et a soutenu un doctorat de géographie sur l'économie de partage. La PFE « Mieux vivre ensemble à travers une démarche d'interculturalité » animée par Clothilde de Ravignan, ex-présidente de PARI, a poursuivi son tracé de façon autonome. En 2005, une association de femmes maghrébines a vu le jour sur plusieurs « quartiers » de Carcassonne, ce qui a été pour elle « un infini plaisir ». La PFE « Consommation responsable et circuits courts » a trouvé son ancrage grâce à un financement « Dynamiques solidaires » et à l'appui du Conseil Général pour le montage d'un groupement d'employeurs intersectoriel sur le Carcassonnais.

Principaux enseignements de cette expérimentation

- La solidarité d'une petite équipe, la qualité des relations et la méthode cadre logique ont permis de franchir un cap dans une gestion complexe et de rendre compte des résultats.

¹ Fédération pour l'Action Solidaire dans l'Espace Conflent, Cerdagne, Capcir

- Le programme d'action a permis à chaque PFE d'atteindre un résultat positif, avec ou sans l'appui direct de PARI, d'augmenter ses capacités et de réduire la distance dans ses relations avec les interlocuteurs régionaux.

- La durée des dynamiques auto-organisées reste tributaire de l'énergie de ceux qui les font vivre et de facteurs externes qui les dépassent (comme l'interruption brutale des financements dès 2002)

- PARI invité en 2004 par une élue Verte au lancement d'une politique régionale d'économie solidaire fait le constat qu'aucune trace ne subsiste de la période 1999-2004 suivie par les services de l'État.

Comment bâtir des relations dans la durée en l'absence d'une mémoire institutionnelle ?

- Entre autonomie et attente de reconnaissance, les constats plaident ici pour que les citoyens mettent l'accent sur l'acquisition d'une autonomie de réflexion et d'action et consolident leur réseautage, à toutes les échelles où leur point de vue est porteur de pertinence, exemples à l'appui.

Oser la diversité: Un processus européen de légitimation des initiatives locales (239-242)

Dans les années 90, la Commission européenne voudrait sortir du débat qui oppose thèses ultralibérales et dogmes d'interventionnisme public. Elle publie le « Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi ». Rédigé dans un contexte de fort chômage, il fait le pari de la diversité locale. L'inventaire réalisé en 1994 recense les activités issues d'initiatives locales dans quatre grands registres : la vie quotidienne, le cadre de vie, les loisirs, l'environnement. Les résultats dépassent les attentes : des centaines d'expériences sont recensées et comparées, les obstacles identifiés. « L'irruption du local dans le domaine social et économique se développe sur les champs ouverts par des changements d'attitude, avec un abandon progressif du raisonnement hiérarchique et sectoriel caractéristiques du modèle industriel. Ceux qui l'expérimentent entrent de plain-pied dans le développement durable »¹. La stratégie européenne intègre les Initiatives Locales de Développement et d'Emploi à partir de 1995. Le décompte des emplois créés est difficile en l'absence d'un outil statistique approprié, mais elles ont contribué à la création de milliers de petites entreprises en Europe, avec une véritable utilité sociale, à un coût souvent moindre que les créations de postes aidés pour des chômeurs. Leur succès tient à « l'effet de légitimation obtenu de la Commission et à la mobilisation des acteurs locaux du développement économique plus prompts à s'emparer des propositions de la Commission que les gouvernements ! ».

Quoi qu'il en soit de leur pertinence, les espérances placées dans la diversité comme principe actif de transformation sociale n'ont pas débouché sur des stratégies européennes d'amplification. « Dès le début des années 2000, la Stratégie de Lisbonne se durcit. Chaque région est incitée à devenir compétitive, à « se vendre ». Les recommandations relatives au développement local sont supprimées sous prétexte de rationalisation. L'entrée en lice de l'Inde et de la Chine à des places économiques éminentes relance la thèse du développement exogène, bien que les externalités négatives de la concentration soient connues et pointées du doigt. Cette tendance européenne est conforme aux discours des organisations internationales et des agences de l'ONU. Le développement local est découplé de la croissance économique et réduit à une solution de la deuxième chance. En définitive, le modèle économique dominant, en introduisant la notion de compétitivité, s'approprie à des fins concurrentielles les facteurs immatériels d'un dynamisme territorial et fait basculer dans la sphère marchande des relations de convivialité et d'épanouissement collectif »² ... ajoutons que ces relations ne relèvent pas de la sphère marchande !

¹ Jouen, M., 2000, Diversité européenne mode d'emploi, Préface Jacques Delors, Ed. CLM Mayer Descartes Cie

² Jouen, M., 2007, Le développement local endogène, parent pauvre des stratégies de développement, Grand prix de la réflexion pertinente et impertinente, p10.

Enseignements de cette analyse

Cet épisode marque la limite de l'approche locale des solutions. Réaliser la justice sociale et économique pour tous reste la finalité ultime et la première exigence. Mais comprendre les interdépendances globales est indispensable pour atteindre cette finalité. Pour changer de cap, il faut s'inscrire délibérément dans la transformation de l'approche des grands enjeux planétaires.

Les Pactes Locaux se font catalyseurs d'une méthode pour apprendre (242-256)

Le collectif prend un statut associatif en 2005 pour développer son projet, défini dans un plan d'action à 4 ans. Voulant contribuer au changement d'échelles des solutions, ses membres s'engagent en 2007 dans la préparation de la 4^{ème} rencontre du Réseau Intercontinental de Promotion de l'ESS (RIPESS) qui aura lieu en 2009 en Europe, accueillie par le Grand Duché du Luxembourg. Il rejoint le Comité de pilotage et prépare un Atelier transversal sur « la participation démocratique et l'ancrage territorial de l'économie solidaire ». Six rencontres régionales en dix-huit mois sont accueillies à l'initiative d'organisations participatives ancrées dans leurs territoires, identifiées au préalable pour leur valeur exemplaire et l'intérêt de leurs résultats. Chacune a réuni de 50 à 80 personnes: élus, entrepreneurs, habitants, syndicalistes, administrations, associations, chercheurs, dans un dialogue structuré en trois temps : illustrer- débattre- proposer. Chaque étape a identifié les réponses, apportées ou à imaginer, à quelques grandes problématiques territoriales : emploi et territoire en Poitou-Charentes; tourisme et territoire en Auvergne ; tiers secteur au GD du Luxembourg; revitalisation d'un quartier urbain à Fontenay/Bois en Ile de France; solidarités rural/urbain et économie associée dans le Pays de Saint-Omer, en Nord Pas de Calais. La dernière rencontre en avril 2009 accueille dans l'Aude une délégation internationale de participants en amont du Forum « Lux'09 », venant des Philippines, Malaisie, Québec, Burkina Faso.

Une Plateforme expérimentale est mise en place pour animer la préparation de ce cycle planifié sur dix-huit mois. Elle est définie par des règles de fonctionnement et d'ouverture à toute personne volontaire, sous condition d'engagement à contribuer activement. Son rôle est conçu comme une expérimentation de pertinence et d'efficacité dans un objectif de consolidation et d'essaimage ultérieur. Une même grille de lecture permet de rassembler des informations comparables. Les rencontres régionales alternent avec des rencontres intermédiaires, dites «hors sol», pour faire le point des acquis, accueillir de nouvelles initiatives et aborder les questions de fond : celles des finalités et des conditions pour des stratégies de changement. L'objectif est d'en tirer des enseignements dans une double perspective de propositions sur le versus « global » et de remise en circulation des résultats d'ensemble auprès des accueillants pour leur permettre de se les approprier et de s'en servir dans leur communication.

Ces échanges « en présence » animés par la plateforme ont été accompagnés d'un forum internet en 3 langues¹. 20 exemples internationaux ont été collectés et une définition de la territorialité dans la mondialité validée en amont de la rencontre Lux'09 ([voir à la fin du chapitre 7](#)).

Des propositions sociales

« L'expérience forme et prend forme » est le titre du document de synthèse.

- La conviction qu'ils se sont forgés est que « pour transformer l'action publique et concilier économie endogène et exogène, mieux vaut faire confiance à l'inventivité humaine pour répondre aux besoins

¹ avec Yvon Poirier, North America RIPESS et Françoise Wautiez, animatrice de la base de connaissances ALOE, devenue depuis : socioeco.org,

essentiels que tout attendre des institutions. Et mieux vaut partir des réalités et des ressources naturelles et culturelles des territoires pour trouver des solutions viables et pérennes aux défis d'un développement soutenable ».

- Pour y parvenir, « mener une politique de la preuve est une clé du basculement de prototypes confinés vers des conditions de faisabilité de la démocratisation en profondeur de l'économie : que ce soit par l'analyse rigoureuse des conditions d'émergence, d'existence, d'extension et d'essaimage des projets singuliers et par l'analyse des résultats et des effets de toutes natures.

- Cette politique de la preuve « accompagne l'ensemble d'une politique de communication, de vulgarisation, de pédagogie, en trouvant les codes de communication d'une information juste, plurielle, non réductrice, adaptée et accessible à tous publics. Il est essentiel que les enjeux soient valablement considérés sur le long terme pour que les curseurs évoluent »¹.

Les suites concrètes de ce premier cycle de « Voyages Apprenants »

Ben Quiñones², Philippin, retire une proposition des enseignements de son séjour dans l'Aude. « Il faut rassembler ces histoires apprenantes pour montrer au monde que c'est une alternative et réunir des études de cas pour obtenir un effet de collection. Pas pour dupliquer, mais s'inspirer, comparer. Pas pour importer, mais pour comprendre la situation réelle, discuter au sein de groupes de réflexion non académiques. S'approprier des enseignements dans des échanges entre pairs permet de mieux affronter l'incertitude, démultiplier les potentiels des solutions, porter des propositions ensemble »³. En avril 2009, les participants à l'Atelier valident l'approche territoriale comme l'un des piliers de l'économie solidaire, afin de rééquilibrer la vision sectorielle qui prédomine. « Quand le focus est placé sur la filière (commerce équitable, monnaie sociale, finances sociales, consommation éthique, souveraineté alimentaire etc.), l'économie solidaire comme approche traite les contraintes de territoire comme un paramètre parmi d'autres. C'est le cas des précédentes rencontres du RIPESS. Un avantage important de l'approche territoriale de l'économie solidaire, du local au global, est de fournir une vision réaliste de son niveau de développement dans les localités, les pays et les continents. Elle permet d'examiner de manière plus rigoureuse ses différentes dimensions et facettes à leur stade actuel de développement, de les améliorer et de stimuler l'économie solidaire comme une économie alternative dans une localité donnée. Plus important encore, l'ancrage territorial aiguise l'accent sur le rôle de la gouvernance dans sa promotion de l'économie comme alternative économique dans le processus de globalisation ».

Ben Quiñones annonce, lors du Forum « Lux'09 », que l'ASEF⁴ accueillera la 5^{ème} rencontre du RIPESS aux Philippines en 2013. L'approche territoriale figure dans la programmation de « Manila'13 » comme axe de travail à part entière, associé un développement durable.

Ce résultat constitue une avancée significative à laquelle la démarche des Pactes Locaux a contribué pour sa part. Ces résultats sont réintroduits dès novembre 2009 par Yvon Poirier et moi-même, lors de la rencontre de l'ASEF à Tokyo qui amorce la préparation de Manila'13.

Point d'aboutissement, point de départ : « L'effet boule de neige »

- La plateforme a montré sa pertinence pour expérimenter des processus de convergence qui font sens pour chacun

- Elle obtient un consensus établissant que « la gravité de la crise est une occasion de réviser les fondamentaux de l'économie en la reconnectant aux dimensions sociale, environnementale à un

¹ Document élaboré et présenté à LUX'09 par les Pactes locaux, Rédigé pour l'essentiel par Alain Laurent

² Philippin, président du CSRSME Asia Coalition of Socially Responsible SMEs

³ Ben Quiñones et Denison Jayasooria, lors de la Journée d'échanges avec le Base sur Audois

⁴ Asian, Solidarity Economy Forum

niveau pertinent : le territoire, avec la personne comme point de départ de l'analyse et de l'action ».

- Une nouvelle boucle d'apprentissage s'engage pour 4 ans. Les Pactes Locaux se transforment et lancent les Pactes Européens en novembre 2010 au Comité des Régions européennes, à Bruxelles, en présence d'invités de tous les continents. « La recherche d'un cadre commun d'analyse des leçons apprises, exemples à l'appui » est repris comme un élément de continuité entre Lux'09 et Manila'13.

- Le financement de la fonction d'animation d'émergences au long cours n'est que rarement assumé. Sans le soutien continu de la FPH de 1998 à 2015, ce chemin de connaissance n'aurait pas pu être parcouru.

Les propositions des Pactes Européens, lors de leur lancement :

- Ensemble, ils ouvrent le dialogue en tant que **société civile organisée, engagée dans la construction de l'avenir** à différents niveaux:

- Dans les territoires où ils vivent : aussi différents que les personnes elles-mêmes.

- Dans leur ancrage géographique, culturel et politique européen.

- Et comme citoyens du monde.

Ils s'organisent:

- pour devenir **un collectif de ressources permanent**, mutualiser l'expérience en apprenant les uns des autres (éducation populaire), transmettre leurs enseignements, multiplier le nombre de ceux qui les utilisent, se renforcer et s'affirmer ensemble.

- pour exprimer **une voix collective, indépendante, de plaidoyer** collectivement constituée au sein des P'ACTES, auprès des institutions européennes, nationales, régionales et locales de façon à fournir aux uns et aux autres le moyen de consulter la société civile.

Propositions inscrites dans le projet européen : Ils considèrent le développement local durable comme une issue par le haut de la crise actuelle, à certaines conditions :

- Une stratégie conçue et appliquée en vue d'obtenir des réponses concrètes aux problèmes essentiels qui se posent au quotidien : gestion des ressources communes, activités et emplois, conditions de vie et services, dans une perspective d'ouverture et d'articulation solidaire entre les territoires.

- Une stratégie inscrite dans une perspective de moyen et long terme d'intégration dans le droit commun, des réponses locales et régionales (interactions territoriales et coopérations).

- La responsabilité partagée est son principe directeur. La Gouvernance multi niveaux son instrument.

- Elle inclut la société civile organisée comme partie prenante dans la conduite d'action, en tant qu'acteur collectif de l'économie réelle et de la gouvernance territoriale.

- Une stratégie multi-fonds dans un cadre programmatique facilitateur, des règles d'application simples et transparentes.

- Des objectifs de résultats définis par des indicateurs quantitatifs (combien) et des indicateurs qualitatifs (comment) tels que : satisfaction des besoins essentiels dans l'économie réelle; qualité du vivre ensemble; résilience; vitalité démocratique et culturelle; diminution de la dépendance énergétique, alimentaire ou financière exogènes.

Partie 3 : Prémices d'une alterlocalisation, entre dynamique de créativité et résistance à l'inhumain, dans une visée de changement radical (256-330)

Introduction

« **Small is beautiful** » n'est tout simplement plus possible. Ce constat brutal intervient ici à la charnière des trois parties de cette recherche. Nous ne pouvons plus imaginer bien vivre dans le local, sans intégrer dans l'analyse le cadre global dans lequel ce vivre-ensemble s'insère. Depuis les années 1980, des dynamiques alternatives ont cristallisé diverses formes de résistances qui se sont reconnues dans « l'altermondialisme » et ont rendu visible la société civile comme un acteur de la gouvernance mondiale. L'alterlocalisation, terme emprunté à France Joubert¹, est préféré ici pour mieux intégrer les contextes, les cultures et les ressources disponibles dont nous sommes tributaires pour imaginer et réaliser des solutions viables et pérennes.

Dans la continuité des deux premières parties, la dernière fait aussi appel aux processus transformateurs comme la voie la plus constructive pour avancer. Etymologiquement, le terme signifie « aller de l'avant » dans un enchaînement organisé vers un objectif. Il a la même origine que procédure. Il désigne à la fois le procédé et la destination visée. Dans nos sociétés où « le progrès » reste la ligne d'horizon, prévoir c'est éliminer les aléas pour que tout devienne prévisible. La procédure s'est imposée comme une démarche/outil dont la finalité est de réduire la diversité.

Redéfinition de la finalité du processus

- La référence au processus utilisée ici conserve l'idée d'une progression vers une finalité.
- Elle est formulée comme « **le bien-vivre ensemble aux mêmes lieux dans une planète vivable pour tous** ».
- À défaut de règles communes adaptées aux interdépendances propres à notre époque, c'est le fait même de marcher qui trace le chemin. La marche n'est pas erratique. Elle peut être hésitante, revenir sur ses pas tant les horizons sont incertains. Elle a besoin du facteur temps pour assurer son tracé et conserver son cap. C'est la sagesse.

Chapitre 6 : Fondamentaux éthiques et processus de transition vers un autre monde possible (260-297)

Introduction :

Tout n'est pas bon à jeter dans l'institué. Le *non droit* sert la puissance. Elle n'a jamais été concentrée entre aussi peu de mains dans l'histoire du monde. Sans principes de droit, démocratiquement établis, et sans institutions légitimes veillant à leur respect, rien n'empêchera la loi des plus forts de s'imposer. C'est pourquoi il n'est pas possible de faire l'impasse sur ce qui fonde la légitimité d'un pouvoir : pouvoir de quoi ; exercé comment ; vers quelles finalités.

Tirer les enseignements d'un bilan lucide pour reprendre le gouvernail (260-265)

La France dans la globalisation des enjeux.

¹ Membre fondateur des Pactes Locaux, actuel président des P'actes Européens

Ce bilan a été établi par les Pactes Locaux pour adresser un Manifeste aux parlementaires en 1998. Il a été actualisé en 2004 pour leur premier Cahier des Propositions « 1+1=3 ». Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les carences constatées restent d'actualité.

- Les appareils centralisés de la gouvernance publique ne savent pas recomposer. La fragmentation multiplie les fractures sociales. Le fossé entre les partis de gouvernement et la population s'accroît. L'État est affaibli par des majorités fragiles et l'absence d'une vision politique de moyen-terme. Les transformations de fond sont de plus en plus soumises aux groupes de pression et aux clientélismes. Elles ne sont pas traitées dans leurs interdépendances, empêchant d'aller vers des solutions durables.

- La globalisation économique est dissociée de son ancrage terrien : celui des ressources naturelles, du recyclage écologique, des chaînes du vivant et conditionne la vie au quotidien. Elle profite de la carence de propositions pour un développement endogène d'États affaiblis pour s'octroyer une place démesurée. La spécialisation des territoires, l'intégration verticale des métiers et des circuits production-transformation-commercialisation empêchent l'économie de produire ce qu'elle devrait : une richesse partageable, générée dans des conditions non destructrices des équilibres culturels, sociaux et environnementaux.

- Les acteurs sociaux restent confinés dans un rôle palliatif ou de façade. L'État se soumet de plus en plus aux injonctions des pouvoirs économiques. Il externalise les coûts sociaux et environnementaux résultant d'une logique d'omni-consommation. Il recule dans l'exercice de ses missions de garant d'une redistribution et d'une protection des plus vulnérables de nos concitoyens. La représentativité des organisations conçues dans l'après-guerre est très affaiblie. Un nombre de plus en plus grand de personnes, parfois des filières entières, vivent dans la précarité, l'incertitude des lendemains, aggravant les risques d'exclusion sociale. Leur parole n'est pas prise en compte pour contribuer à la résolution des problèmes dont ils subissent pourtant les conséquences. Le tissu associatif est malmené par asphyxie financière, déni d'efficacité, manque de reconnaissance de son rôle d'amortisseur et de traitement des « fractures sociales ».

Qui a le pouvoir de quoi ?

La première partie de cette recherche s'est employée à montrer comment l'écart s'est creusé entre les finalités d'un pouvoir pris dans l'action par des inventeurs sociaux qui s'autorisent d'eux-mêmes, et le pouvoir détenu par les institutions dont la logique d'action reste déterminée par leur propre reproduction. L'insertion, telle qu'elle a été inventée par la société civile dans les années 80, puis encadrée par des politiques publiques multipliées par les « urgences sociales », n'est plus le support d'un contrat social réalisable, ni même humainement acceptable. Tel est le constat sur lequel PARI décide de se dissoudre en 2005. Le « I » de leur sigle ne porte plus ni les valeurs, ni la signification sociale qu'ils lui accordaient en 1992.

La dénomination officielle de « l'économie solidaire » affublée d'un « S » est la marque d'un pouvoir d'Etat qui s'autorise de lui-même pour imposer ses vues. Par cet amalgame, la DIES traduit son refus d'un débat authentique sur ce qui se joue derrière les mots. En fait, l'énergie que déploie le pouvoir d'État pour la captation des pouvoirs créatifs des citoyens signale son désarroi à inventer. Nous avons manqué de confiance dans ce que signifiait l'émergence collective de nos inventions, mais aussi de lucidité quant à une juste appréciation des coopérations possibles avec les représentants de la figure de l'Etat. Je ne m'exclus pas de l'analyse, comme une critique qui serait adressée aux autres et me laisserait indemne d'avoir à la partager. Nés dans l'après-guerre, nous n'avons pas connu l'Etat illégitime et n'avons pas imaginé rencontrer cet obstacle. C'est pourquoi, aujourd'hui aguerris, il est de notre responsabilité de tirer les conclusions d'un bilan lucide. Le débat sur l'essentiel est confisqué, comme l'a révélé la protestation sociale des chômeurs, étouffée dans l'œuf dans les années 90. Ceci fragilise encore plus les représentativités d'hier qui sont exsangues, qu'il s'agisse des syndicats, des partis et des formes d'expression de la démocratie représentative en général. Entre autonomie et

attente de reconnaissance, la légitimité du fonctionnement des institutions doit être remise en question, à raison des fonctions qui leur sont reconnues au titre de l'intérêt général et du bien commun. L'effondrement républicain aux élections de 2002 n'est pas sans rappeler qu'Hitler est arrivé au pouvoir en Allemagne en 1933 très légalement par le vote.

Déficit d'une pensée de l'action dont le sujet soit l'auteur (266-274)

Cette section aborde la place de la subjectivité dans la construction de la société. La notion d'un sujet de droits et d'intérêts à défendre s'est popularisée après Descartes. « Dans cette représentation, le sujet est maître chez soi, protégé par ses droits. Or, depuis la naissance de la psychanalyse, on sait le sujet divisé, existant d'abord à partir de l'altérité qui le constitue¹ ». Il devient sujet de son existence, dans des processus de subjectivation qui lui permettent d'élaborer des ponts entre son identité personnelle et la place qu'il souhaite occuper dans la vie sociale et citoyenne de son époque. Sollicité à construire la société, il est amené à la penser et à imaginer des solutions sur des problèmes tels que l'amélioration des mœurs démocratiques, l'extension des lieux où elles peuvent s'exercer, la réduction et le contrôle des logiques d'exclusion, l'invention des régulations économiques nécessaires au développement des solidarités sociales, etc. Se faire l'auteur de sa parole est un chemin singulier. C'est pourquoi il est illusoire d'espérer un changement social substantiel, tant que l'on s'en tient à une représentation du sujet, tronquée de sa subjectivité, autrement dit incapable de choix éthiques dans les situations concrètes de sa vie.

Les défaillances institutionnelles sont à l'origine de multiples formes de violences.

Dans nos sociétés, les atteintes aux personnes ont ceci de commun qu'elles constituent une tentative de faire taire : que ce soit sous le flot de paroles insignifiantes, par l'annulation du sens de ce qui est en train de se dire, par la manipulation de la communication, par l'absence d'une réponse humaine à la question posée, par la répression de la parole prise jusqu'à l'anéantissement de la personne.

Nous avons rencontré la violence dans le cadre de cette recherche dans la dépersonnalisation des relations qui s'imposent aux personnes en chômage plutôt qu'une recherche constructive de transitions appropriées aux possibilités : les leurs et celles de leur milieu de vie. La situation s'impose aussi aux professionnels de l'emploi, obligés de jouer leur rôle de prescripteur dans le déni d'une réalité qu'ils connaissent bien : il n'y a pas d'emploi pour tous dans le cadre actuel, mais beaucoup de travaux qui seraient fort utiles pour répondre à des besoins sociaux et qui ne sont pas encouragés à devenir économiquement viables pour ne pas déranger le couple Etat/Marché. Tout ceci fait beaucoup de dégâts, de part et d'autre du bureau qui les met face à face ! Chacun est contraint de retenir l'expression de son sentiment d'injustice ou de mal-vivre dans son monde intérieur, abusivement assimilé à « la sphère privée ». Le silence règne sur l'essentiel par peur d'avoir à faire face aux conséquences d'une délibération démocratique portant sur les questions de fond de la redéfinition du contrat social. Il ne faut pas s'étonner que ce mode de fonctionnement accumule de la violence jusqu'à ouvrir la boîte de Pandore de la destructivité.

« Le pouvoir, où est-il ?

Le fait d'avoir un emploi stable ne protège pas des mauvais traitements. Le harcèlement au travail ne se limite pas à l'abus individuel, et il est pratiqué en grand par bien des organisations, comme le développent les travaux du Centre ESTA². S'exprimant dans un groupe de personnes harcelées, cette

¹ Ollivier, B., 1995, 1995, L'acteur et le sujet, vers un nouvel acteur économique, Paris, Desclée de Brouwer, Collection Sociologie économique Conclusion, p 445-455

² Giust AC, Supiot, C., Ollivier B. 2002, Le harcèlement au travail, de la perversion individuelle à la défaillance institutionnelle, 72p

femme dit : « J'ai cru le pouvoir chez les cadres comme pouvoir de décision éclairé par la compétence ; chez les élus du personnel comme contre-pouvoir inspiré par la militance ; chez l'inspection du travail comme pouvoir de protection soutenu par le droit ; chez le médecin inspecteur comme pouvoir d'intervention légitimé par l'État. Dans mon affaire, j'ai éprouvé qu'il était nulle part. Il suffisait qu'un individu sans foi ni loi croie pouvoir régner en maître absolu dans un univers sans limites pour tenir la dragée haute à une armée de représentants institutionnels qui ne revendiquent pas le pouvoir qu'ils détiennent, redoutant plus de commettre un impair que les conséquences affreuses de leur retrait ! ». Comprendre la nature des traumatismes provoqués favorise les processus individuels de résilience. Les participants au groupe de parole s'entraident à comprendre que l'idéalisation de leur travail les a aveuglés sur les dangers des rapports de force et des stratégies qui en constituaient le contexte. Devenant plus objectivables, leurs difficultés acquièrent une plus grande complexité. Contrairement au « face à face » avec le harceleur et au vide relationnel, ils peuvent se situer dans un champ de bataille où il y a des défis à relever, des alliances à contracter, des cibles à viser. Au départ de l'installation de nouveaux rapports sociaux de résistance.

Rapports sociaux de résistance et respect des fondements du droit.

« L'application quotidienne du code du travail montre qu'il ne suffit pas d'avoir des textes pour que la loi fonctionne. Les règles, à cause d'un certain flou, sont sujettes à interprétation. Elles sont un objet de conflits concrets, de confrontations et de négociations par lesquels se construit du droit. Mais, elles sont aussi confrontées au pouvoir que s'octroient des hiérarchies en créant, de manière autodéterminée, des conventions de travail qui « fondent l'obligation sur l'accord des obligés »¹. Ces conventions veulent obtenir non seulement l'obéissance aux ordres, mais aussi la liberté qu'elles confisquent aux signataires. « Marier liberté et servitude prend à revers le droit du travail pour inventer de nouvelles formes de pouvoir sur les hommes »².

Dans la réalité, organisation et institution sont articulées puisque c'est en créant ses règles que l'organisation institue. Mais l'exercice d'un pouvoir est légitime « en raison » du respect des règles communes et de la fonction/mission dont l'institution est chargée : par exemple l'hôpital et la santé, l'école et l'éducation etc. « Dans la société, une opposition décisive existe entre la fonction symbolique d'une part et d'autre part la violence avec laquelle un imaginaire de toute puissance, maintenu inconscient, s'efforce de pervertir la stratégie en manipulation, le pouvoir en instrumentalisation des individus, la domination en exploitation. La règle oblige à différencier des places et des rôles. En marquant des frontières et des séparations, elle empêche la confusion, favorise la reconnaissance entre les acteurs, empêche que tout soit possible, à tout moment et de n'importe quelle façon. La symbolisation est une lutte, inachevable, contre les violences qui tendent à assurer affectivement les exploitations effectives. Son lieu est aussi bien le champ social, l'histoire, que les subjectivités singulières »³.

Les enjeux éthiques de l'exercice de responsabilités sociales partagées (275-279)

« La loi de la majorité est aux fondements de la démocratie dans la théorie de l'État qui prévaut. Mais, quand la loi du nombre ne correspond pas à l'exigence du droit, dans ce cas, nul doute, c'est le droit qui doit prévaloir contre le nombre »⁴. Mais nos sociétés sont dominées par une culture de l'obéissance dès l'enfance. De fait, c'est bien plus souvent l'obéissance aveugle qui est responsable de la mort

1 Giust, A.C., 2002, déjà citée

2 Supiot, A., 2000, La contractualisation de la société, Ed. Odile Jacob, Univ. de tous les savoirs, citation A.C. Giust 2002

3 Ollivier, B., 1995, Conclusion, p 445-455

4 Muller, JM, 2004, De la désobéissance civile

d'une démocratie que la désobéissance civile. « Dans le contexte d'un monde interdépendant où les actes individuels et collectifs peuvent avoir des conséquences lointaines dans le temps et dans l'espace, la responsabilité est au centre de l'éthique »¹. À la différence de la morale qui fait appel à des prescriptions auxquelles il faut obéir, l'éthique consiste à développer l'aptitude à faire des choix inspirés par des valeurs. Elle interroge la nature du pouvoir qui s'exerce comme pouvoir de définir et de faire respecter des règles valables pour tous, en vertu du principe de commune humanité, mais aussi comme pouvoir de les transgresser lorsqu'elles ne sont pas fondées en justice et en justesse.

En introduisant cette perspective dans ses travaux, le Conseil de l'Europe a ouvert la voie à une reconnaissance juridique de la coresponsabilité. Il a fondé sa définition sur le dialogue. Lequel a débouché sur un sens commun de la responsabilité à trois niveaux :

- « la responsabilité de ses actes, y ajoutant celle de son inaction ;
- la responsabilité sociale relative à la protection sociale de la dignité humaine, de l'environnement et des biens communs, à la lutte contre la pauvreté et les discriminations, à la justice et la cohésion sociale, dans le respect démocratique de la diversité et des règles et obligations morales, sociales ou juridiques applicables ;
- la responsabilité sociale partagée dans le cadre d'engagements mutuels pris par consensus, en s'accordant sur les droits et les obligations réciproques relatifs à la protection sociale et la dignité humaine, à l'environnement et aux biens communs, à la lutte contre la pauvreté et les discriminations, à la justice et la cohésion sociale, dans le respect démocratique de la diversité »

Malgré d'immenses résistances, cette approche a cheminé à bas bruit jusqu'à une « recommandation » fondée sur cette définition. Elle a été validée en janvier 2014 par le Comité des Ministres des 47 Etats membres, sans être trop édulcorée par les discussions²

Pouvoir d'action, résistance à l'insignifiance et autoconstitution de la société (278-282)

L'approche de l'autonomie de Cornelius Castoriadis est stimulante, en donnant à penser qu'instituer serait l'ensemble des processus par lesquels une réflexion prend forme socialement pour (re)construire le monde ! « Lorsque l'on prend en compte la dimension historique, on s'aperçoit que chaque société institue son réel. Cette institution d'un monde n'est réductible, ni à ce qui était déjà là, ni à des facteurs réels ou rationnels extérieurs à la société considérée. Elle est création d'un monde propre, œuvre de l'imaginaire radical social-historique, union et tension de l'histoire faite et de l'histoire se faisant. Ainsi, l'émergence de nouvelles institutions et de nouvelles façons de vivre ne sont pas le fait d'une 'découverte', mais le résultat d'une constitution active ». Celle-ci mobilise différentes visions du monde. « L'approche hétéronome » impute l'origine et le fondement de l'institution à une source extra sociale, tandis que l'autonomie pose une autoconstitution explicite, lucide, réfléchie et délibérée de la société, fondé sur le savoir que l'institution est l'œuvre et le produit des hommes »³.

Nous savons, avec certitude que nous allons vivre des ruptures et que l'évolution future ne ressemblera pas à la tendance passée. Mettre la tête sous l'aile est une attitude courante et compréhensible, tant chacun peut se sentir minuscule à l'échelle d'un tel changement de cap. Sans doute fallait-il qu'une image de la terre nous soit renvoyée avec un humain marchant sur la lune pour que la conscience se fasse jour que la terre peut tourner sans que l'homme y habite ! Le fait même que cette possibilité

¹ Site web : www.fph.ch, Fiche notion clé « Ethique et responsabilité », BIP 2842, Art de la paix, 2003

² <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=2152043&Site=CM>

³ Giust Desprairies, F., 2002, in Cornelius Castoriadis est un de nos plus grands penseurs, Dictionnaire de psychosociologie, ERES -Passage établi à partir de cet article

existe a éveillé une conscience éthique, réveillant par exemple l'imaginaire solidaire de justice sociale du 19^{ème}, réapproprié en l'adaptant au 20^{ème} siècle. Nous commençons à intégrer la conscience que pour devenir réalité, des transformations sociales doivent s'ancrer dans la matérialité d'un espace-temps localisé « ici et maintenant, entre frères de sang et cousins de fortune », mais que cela ne suffira pas. Pour que la vie se prolonge sur la planète, il faut aussi convenir des finalités, des responsabilités sociales partagées et des modes opératoires, avec les autres humains qui vivent leur quotidien, dans la matérialité d'un espace-temps localisé « ailleurs et maintenant, entre frères de sang et cousins de fortune ! ». À défaut de pouvoir abolir les distances géographiques, des espaces temps affinitaires se sont « autoconstitués ». Ils coopèrent déjà en utilisant des technologies de communication pour se rencontrer, alternant et associant la longue distance avec le « face to face » pour préparer le monde de demain. C'était proprement inimaginable il y a un siècle !

Savoir et connaissance (282-297)

L'auto-organisation basée sur le choix humain - Et si on changeait de regard ? (284-285)

Il aura fallu attendre vingt ans une traduction française des recherches d'Elinor Ostrom¹, inscrites dans un vaste corpus de recherches menées aux USA sur la gouvernance des biens communs, non diffusées en Europe. Sur la base de nombreuses études de terrain, elle en vient à la conclusion que, « dans la boîte à outils de l'analyse politique, et l'ensemble des théories acceptées et développées de l'organisation humaine, il manque une approche théorique de l'auto-organisation basée sur le choix humain qui montre qu'un groupe d'appropriateurs² peut s'organiser volontairement pour conserver la valeur résiduelle de leurs propres efforts ». Elle propose aux chercheurs en sciences sociales « un changement de regard qui reconnaisse les individus et leurs inventions collectives comme des acteurs produisant des efforts pour trouver eux-mêmes des solutions viables et équitables à des problèmes complexes, au sein d'arènes fournies par les tribunaux, le corps législatif et les autorités locales. Trouver des bonnes institutions est un processus difficile, chronophage et propice aux conflits. Il requiert une information fiable en termes de variables de temps et de lieu, ainsi qu'un vaste répertoire de règles culturellement acceptables. Mais d'ici à ce qu'une explication théorique des entreprises auto-organisées et autogouvernées - basée sur le choix humain - soit pleinement développée et acceptée, poursuit-elle, les décisions politiques majeures continueront d'être fondées sur la présomption que les individus ne savent pas s'organiser eux-mêmes eu auront toujours besoin d'être organisés par des autorités externes ».

Convergences de vues à cette charnière de la recherche sur le comment transformer les institutions - Inverser la charge de la preuve serait une façon de mettre les systèmes en place face à leurs responsabilités, au regard de l'autorité qui leur est conférée de conduire à bien leur mission. Rappelons comment le déficit de dialogue entre sciences sociales a fait obstacle à la résolution du problème inédit de l'intégration sociale à la fin des années 70 en France, empêchant la construction d'« un savoir collectif opératif » dans le cadre d'une recherche interdisciplinaire nationale. Comment évaluer le montant de ce dommage collectif, s'ajoutant aux effets personnels et sociaux de la désaffiliation des personnes ?

¹ Gouvernance des biens communs: pour une nouvelle approche des ressources naturelles. Révision scientifique de Laurent Baechler, Ed. de Boeck, Planète en JEU, traduction française 2010, 301 p. Publié en 1990, p 27 sq

² « Le terme d'appropriateur désigne tout individu qui prélève ou utilise de quelque manière que ce soit les unités d'une ressource commune, sans égard pour l'origine de leur revendication du droit d'exercer ces activités » (droit légalement défini ou non), (note p 45 de la traduction française)

- *Obtenir la place qui revient aux démarches des habitant.es et des citoyen.nes, à raison de la légitimité acquise par des résultats tangibles dans l'économie réelle et l'amélioration de la gouvernance territoriale. S'en priver, c'est s'appauvrir.*
- *Leur trouvaille est d'avoir su intégrer la solidarité dans des systèmes d'action composites. Ils ont produit des règles acceptables, parce qu'appropriées à des situations concrètes.*
- *Éprouvées par le fait de les vivre ensemble dans un contexte donné de ressources, leurs inventions socioéconomiques peuvent servir à d'autres, laissant ouverte la question du comment les transposer ou les adapter par des processus ouverts, et non par des procédures qui les enferment.*
- *Les formes d'organisation qu'ils ont mis en place ont renouvelé les approches de questions anciennes en cheminant de l'individuel au collectif. L'expérience forme, prend forme ... et transforme. Elle sert, à sa mesure modeste et tangible, à la construction de règles qui restaurent les fondations d'un possible contrat social dans la mondialité.*
- *La réflexion assume une dimension prospective en prenant appui sur l'observation de ce qu'a produit la concomitance des émergences. Cette pratique de la recherche au service de l'action, partagée avec d'autres, eux-mêmes « acteurs en recherche », a permis de repérer processus actifs et dispositifs apprenants et d'en tirer des enseignements sur une durée de plus de trente ans.*

La méthode est un choix éthique. Ces inventions sociales ne sont pas un idéal type abstrait, mais « un commun » non appropriable. Dans leur diversité et leurs ressemblances, elles entretiennent le réservoir des ressources communes d'ingéniosité dont dispose l'humanité pour se penser et anticiper un changement de cap, sur le mode de l'autoconstitution active.

Il se pourrait bien qu'en agissant de la sorte, « le local-relié » ait acquis une longueur d'avance, en termes de pertinence et d'efficacité.

L'économie des échanges, la connaissance et la citoyenneté (292-293).

Dans notre système mondialisé, la loi du marché tente de s'imposer à tout et à tous comme la seule régulation. Constatons qu'« on prône avec raison le rôle régulateur du marché, mais on oublie qu'une multitude d'agents économiques ne le pratiquent pas encore et que les poids lourds de l'économie-monde ne le pratiquent plus. Du coup, on ne parvient ni à penser, ni à décrire ce qui, dans la crise, résulte de l'hypertrophie des seconds et du dédain dans lequel sont tenus les premiers »¹. L'économie dans une planète peuplée, fragile, interdépendante et aux ressources naturelles limitées, a besoin de se réinventer de façon radicale. Pierre Calame distingue quatre catégories de biens² : « La première a pour caractéristique que ce ne sont pas des biens divisibles, car ils se détruiraient si on les partageaient (monument produit de civilisation ; biodiversité des écosystèmes qui forme un tout). Une deuxième catégorie de biens se divise en se partageant. Ils sont en quantité finie, et ne sont pas le fruit de l'ingéniosité et du labeur humain (eau, l'énergie, sols fertiles). Ce sont le plus souvent des biens de première nécessité dont la gestion doit se faire dans des conditions de responsabilité (ne pas les épuiser) et d'équité (que chacun y ait accès). Une troisième catégorie de biens et de services est le produit de l'ingéniosité humaine. Elle relève de l'échange marchand ».

Vers la connaissance, système d'apprentissage ouvert (288-296).

¹ Verschave, F.X., 2005, p 18

² Calame, P., Essai sur l'oeconomie, Ed. Charles Léopold Mayer ; 2^{ème} partie : « Les différentes catégories de biens et de services et les régimes de gouvernance de chacun d'eux », p 247-296

« Une quatrième catégorie est composée des biens qui se multiplient en se partageant : Premier exemple, la vie, le code génétique, parce que leur coût de duplication est faible. L'informatique et l'internet en constituent une application. Un réseau de semences paysannes ajoute la mutualisation à un faible coût de duplication. Cet échange s'équilibre par un équilibre de réciprocité exprimant une symétrie des attitudes. D'autres exemples comme l'échange d'expériences ont une propriété d'émergence. Elles permettent de découvrir des similitudes et sont à l'origine d'un savoir radicalement nouveau. Leur coût n'est pas nul et il n'est pas faible non plus. Largement occultés, ils sont sous la menace permanente d'une captation du « tout marché ». Le brevetage du vivant en est une forme odieuse. L'économie de marché n'est pas légitime à le faire »¹.

Un nouveau champ de bataille menace tout particulièrement l'énergie libre que la société civile s'essaye à faire croître au service de l'alternative. C'est sur ce terrain que se concentrent les véritables enjeux : ceux de la production des conditions de la confiance, de la coopération, de l'autonomie, de la compréhension, du renouvellement des ressources culturelles, du renforcement mutuel des rapports sociaux de résistance et des énergies de d'inventivité. En lisant Michel Authier, mathématicien et philosophe, j'ai trouvé une résonance profonde avec la façon dont il formalise les relations d'apprentissage caractéristiques d'un « pays de connaissances »².

Comment apprend-on ? « L'individu se produit lui-même en complexifiant sa zone de connaissance, grâce à la connaissance d'autres personnes qui lui prodiguent leur confiance. Leur multiplication tient au fait que l'homme est infiniment connaissant et qu'il n'a pas d'autres moyens de constater sa connaissance que de la faire résonner avec celle d'un autre, puis par extension avec un nombre plus grand, augmentant ainsi sa zone d'incertitude et sa liberté. L'intégration est donc un processus actif qui se propage à partir de l'un et touche progressivement les autres. Le partage se distingue de l'échange. L'échange, dans la théorie économique, n'est possible que parce qu'il identifie le moment où la propriété change de main. Or, ce qui caractérise le partage, c'est l'absence de perte. C'est un nouveau paradigme dont nous sommes loin de mesurer toutes les incidences »³.

« Les technologies intellectuelles n'occupent pas un secteur comme un autre de la mutation anthropologique contemporaine, elles en sont potentiellement la zone critique, le lieu politique. On ne réinventera pas les instruments d'une démocratie partout distribuée, active, moléculaire, en remettant son destin entre les mains de quelque mécanisme prétendument intelligent, mais en produisant systématiquement les outils qui permettront de se constituer en collectifs intelligents, capables de s'orienter parmi les mers orageuses de la mutation. En ce point de retournement ou de bouclage hasardeux, l'humanité pourrait ressaisir son devenir »⁴.

Partage et intelligence collective dans des relations volontaires en réseau

Ce passage met en relation l'analyse de Michel Authier avec les expériences vécues présentées en première partie⁵. « Pour qu'un collectif s'amorce, il faut que quelqu'un commence à accorder sa confiance. La collaboration et le soutien mutuel sont maximisés dans les petits groupes, de dix à vingt personnes, guère plus, lorsque le bénéfice individuel et collectif est supérieur à ce qui aurait été obtenu

1 Calame, P.,idem

2 Authier, M., 1998, Paris, Editions du Rocher, Préface de Michel Serres, p 204 sq

3 idem, p 155 sq

4 Levy,P., 1994, L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace La Découverte, Paris, 1994, Poche, 1997. Il a participé avec Michel Authier aux travaux de la "Mission Serres" sur l'enseignement à distance, lancé par le premier ministre français Edith Cresson (1991/1993). Il a contribué à l'invention d'une application particulière de la cosmopédie : le système des "arbres de connaissances".

5 Authier, M., pages 204 et suivantes

si chacun était resté seul. Ces constructions prennent du temps, requièrent une certaine maîtrise, sont respectueuses des individualités et font appel à des processus d'intégration. Les petits groupes bien rôdés, bien entraînés, ont des propriétés dynamiques comme la transparence, l'économie du partage, une conscience collective, une structure sociale polymorphe, une grande capacité d'apprentissage, une convergence d'intérêt entre les niveaux individuel et collectif, cette fameuse chaleur humaine, et, par dessus tout, une plus grande capacité à embrasser la complexité et l'inattendu ». PARI et le BASE Sud Audois sont des collectifs de ce type qui visent à prendre une place socialement utile dans leur cadre de vie comme espace de construction, d'entraide et d'expression collective.

D'autres approches coopératives existent, parmi lesquelles Michel Authier identifie « les collectifs qui font appel à « un quasi-objet » pour accompagner et capitaliser intérêts et bénéfices acquis par les pratiques de ses membres. Le prototype de tels collectifs est l'équipe engagée dans un match de football. Le ballon en jeu sur un terrain de sport est un quasi-objet emblématique de collectifs en mouvement qui posent d'autres problèmes et fondent d'autres espoirs que les communautés stables. Dès que le jeu commence, le ballon appartient à tous les joueurs. Lorsque la partie s'interrompt, il devient la propriété de l'arbitre. Chacun s'accorde sur le quasi-objet. Il crée les conditions d'un jeu qui unifie, au sens où c'est le résultat du match qui le constate au final. Les collectifs à quasi-objet jouent du lieu et des lieux, font bouger, déplacent, transforment le problème du partage en ne rendant pas nécessaire de trancher pour satisfaire. Le quasi-objet définit le point nodal d'une reconnaissance minimale, sur laquelle on pourra jouer infiniment. Il va fonder durablement le collectif pour qu'il devienne la référence évolutive de l'identité de chacun. Il se forme sous l'action de chaque individu, et sous l'accumulation de leurs violences.

À contrario, en l'absence de quasi-objet, chacun prétend être le seul détenteur de la connaissance dans la confusion qu'il entretient avec la notion de savoir. Car, à réduire sa connaissance en savoir, forme instituée de la connaissance, chacun critique celle des autres de ne pas y reconnaître exactement la sienne, entraînant un déficit de collaboration important, à cause d'un travail épuisant de définition ». C'est le piège dans lequel est tombée une organisation comme l'Inter-Réseaux de l'économie solidaire au tournant du millénaire, préférant privilégier « une bonne définition » comme préalable à la reconnaissance mutuelle entre ceux qui sont assis autour de la même table, avec leur bonne volonté et leurs diversités.

« Le point commun de ces formes d'intelligence collective est de s'adapter à des contextes variés, pouvant relier des groupes plus ou moins nombreux, géographiquement dispersés. La communication se déploie selon toute sa dimension pragmatique. Il ne s'agit plus seulement d'une diffusion ou d'un transport de messages, mais d'une interaction au sein d'une situation que chacun contribue à modifier ou stabiliser, d'une négociation sur des significations, d'un processus de reconnaissance mutuelle des individus et des groupes via l'activité de communication. Cette objectivation dynamique d'un contexte collectif est un opérateur d'intelligence collective, une sorte de lien vivant tenant lieu de mémoire, ou de conscience commune. Une subjectivation vivante renvoie à une objectivation dynamique. L'objet commun suscite dialectiquement un sujet collectif »¹.

Les Pactes Locaux entrent dans cette catégorie. Espace de dialogue, il n'intervient pas dans la vie interne des organisations membres. Par la qualité des liens interpersonnels, ils ciblent ensemble l'ancrage de réalités locales dans une perspective de transformation sociale. Ce local-là n'est pas seulement géographique, il est ouvert, relié, systémique. Ils sont conscients de porter des enjeux qui peuvent être antagonistes et acceptent le désaccord. Leur démarche a produit de la confiance et dégagé les éléments d'une plus-value qualitative dont chacun bénéficie. Elle a favorisé les capacités collectives à se saisir des opportunités, permettant d'expérimenter le changement d'échelle des

¹ Levy, P., 1994, L'intelligence collective et ses objets, samizdat | biblioweb

solutions. C'est ainsi qu'ils ont progressivement inscrit l'activité du réseau à l'échelle européenne et internationale à partir de 2005 et produit un deuxième cahier de propositions en 2011 « Faire P'acte ». Fin 2015, l'avenir du réseau n'est pas écrit, car le tracé du chemin tient à la pertinence que lui reconnaissent ceux qui s'y associent, pour un temps ou pour longtemps.

Chapitre 7 : Mondialité et alterlocalisation (297-330)

Mondialité et appartenances culturelles (299-306)

Les relations culturelles au sortir de quatre siècles de domination occidentale.

Cette section ne prétend pas traiter la question immense de la destructivité, mais ne peut pas faire l'impasse sur la place qu'elle occupe dans la perspective de la transformation sociale. Il faut accepter de connaître l'inhumain comme la face cachée de l'humain. Beaucoup de personnes perçoivent avec acuité, souffrent de la recrudescence de la violence, d'autant plus pernicieuse qu'elle prend des formes aussi multiples que les contextes socioculturels en provoquent. Il ne s'agit plus de traiter d'une « fracture sociale » abstraite, mais de faire face aux effondrements en série qu'elle entraîne. Dans les conflits actuels, du fait de l'enchevêtrement des causes, on ne peut plus se prononcer de façon univoque pour donner tort ou raison. Même si l'opinion peut déterminer qui est la victime, ce n'est pas cela qui restaure la paix.

La psychanalyse nous a appris que le sujet est divisé, existant d'abord à partir de l'altérité qui le constitue. Il devient sujet dans un processus d'inventaire et de différenciation des possibilités d'ouverture et des menaces de blocage en lui-même. « L'histoire témoigne abondamment de la lutte ardue qu'a menée l'homme pour protéger son autonomie culturelle de dangers constants d'empiétements. Aussi, s'accroche t'il, de toutes ses forces, à ces techniques si péniblement élaborées qui lui permettent de devenir et de rester singulier. Or, le propre des situations de domination est de produire collectivement des attitudes défensives pour se protéger d'un changement subi. La régression est la forme la plus courante d'acculturation dissociative. Confrontée au contact, la personne se révèle incapable de se situer en tant que sujet. « L'acte de se définir par une identité de classe, massive et dominante, constitue le premier pas vers une renonciation défensive à son identité réelle »¹.

Les « créatifs culturels » seraient 25% de la population américaine selon l'étude de Ray et Anderson citée plus haut. N'est-il pas paradoxal de constater le parallélisme de cette émergence avec le durcissement passéiste d'un quart de la population aux USA ? Ou de la cohabitation de nouvelles aspirations de la jeunesse arabe avec un islamisme guerrier et la massification des manifestations de l'inhumain que ces antagonismes provoquent dans des proportions jamais atteintes par leur nombre et leur simultanéité. Peut-on penser, avec ces auteurs, qu'il s'agirait d'une tentative désespérée de ceux qu'ils appellent « les modernistes » (50%) de conserver ou reprendre le contrôle d'une situation qui leur a échappée et traduirait le terme prévisible de cinq siècles d'une certaine conduite du monde ?

L'analyse située dans le temps long des civilisations inspire à Fernand Braudel une réponse plus tempérée. « Je ne crois pas pour les civilisations à des catastrophes sociales qui seraient irrémédiables sauf si évidemment l'humanité se suicide comme elle en a, dès aujourd'hui, les moyens... Dans la diversité foncière du monde, chaque civilisation, et leur ensemble, nous insèrent dans un mouvement historique immense qui est, pour chaque société, la source d'une logique interne et d'innombrables contradictions ». Son « premier mouvement est de « croire à l'hétérogénéité, à la diversité, à la

¹ Devereux, G., 1972, Ethnopsychanalyse complémentariste, chapitre 8, Acculturation antagoniste, en collaboration avec Edwin M. Loeb p 201-231

permanence, à la survie ... ce qui revient à placer au premier rang, dans notre civilisation actuelle, l'étude de réflexes acquis, d'attitudes sans grande souplesse, d'habitudes fermes, de goûts profonds, qu'explique seule une histoire lente, ancienne, peu consciente, tels ces antécédents que la psychanalyse place au plus profond des comportements de l'adulte. Il faudrait qu'on nous y intéresse dès l'école, mais chaque peuple prend trop de plaisir à se considérer dans son propre miroir, à l'exclusion des autres »¹.

« L'interculturalité, destin des peuples », mais pas n'importe comment.

Lorsque *Le Monde* interroge Jean Malaurie sur ce qui lui paraît le fait saillant du millénaire qui s'achève, il répond sans hésiter : « l'émergence des peuples premiers, la découverte de la diversité et de la complémentarité des cultures du monde »². Au moment historique où nous sommes, ce pouvoir des peuples est aussi porteur d'espérance pour la recombinaison des conditions d'une vie sociale mobile et curieuse de l'autre. Différents exemples sont proposés : de « la réorganisation de mondes désenchantés par la conquête coloniale » au Maroc ou en Afrique sub-saharienne, aux résistances issues du pouvoir culturel des peuples. Vandana Shiva, en Inde, se dit « éveilleuse de conscience » : « Je ne crains pas votre tyrannie. Je ne désespère jamais, car je garde une graine, une petite graine vivante que je conserverai et planterai à nouveau »³.

Le mouvement *Falun Gong* en Chine a fait trembler le pouvoir d'État chinois en 1999 en affirmant pacifiquement que « l'on ne peut pas enfermer les cœurs ». Ses membres, environ 70 et 100 millions d'adeptes obéissent à trois principes tirés de la spiritualité bouddhiste et chinoise : vérité, bienveillance et tolérance.

L'armée zapatiste a gagné la guerre sémantique au Mexique contre laquelle le gouvernement mexicain n'a su répondre que par la violence aveugle. « Nous ne craignons pas leurs tanks, leurs avions... leurs milliers de soldats. La même injustice qui nous prive de routes, de chemins et de services élémentaires se retourne contre eux. Nous n'avons pas besoin de routes, nous nous sommes toujours déplacés en empruntant des brèches, des pistes, des sentiers escarpés. Même tous leurs soldats n'arriveraient pas à boucher tous les chemins qu'a suivis notre misère et que suit maintenant notre révolte ». « Bienvenue dans l'indéfini » dit le sous-commandant Marcos, ce ladino qui choisit la part indienne de sa culture pour s'engager à leurs côtés. « Les compromis pour la paix sont nécessairement dépendants et donc limités, dit-il. Ils supposent des économies locales diversifiées qui destinent en priorité les ressources disponibles à la satisfaction des besoins élémentaires des membres de la communauté. Ces autodéterminations locales construisent ensuite leur coordination comme voie d'un développement démocratique ». Ce mouvement est amorcé dans de multiples endroits du monde, notamment en Amérique Latine, souvent reliés entre eux autour sur ces approches.

Plus près de nous, des dissidents dans l'Est de l'Europe ont lutté pour reconquérir leurs pouvoirs créatifs.

La dissidence est « une tentative de saisir de nouveau sa propre responsabilité. C'est donc un acte éminemment moral. Non seulement à cause du prix qu'il coûte à l'individu, mais surtout parce que cet acte ne relève pas du calcul ». L'individu concret est bien souvent « tombé au niveau des valeurs de consommation, dissous dans l'amalgame de la civilisation grégaire et non rattaché à l'ordre de l'être par le sentiment d'une responsabilité supérieure à celle de sa propre survie. C'est un individu démoralisé. C'est sur sa démoralisation que le système s'appuie, il l'approfondit, il en fait une projection sociale ». Or, poursuit Vaclav Havel⁴ « l'individu n'est et ne peut être aliéné à lui-même que parce qu'il y a en lui quelque chose à aliéner. C'est sur le terrain de sa vie authentique

¹ Braudel, F. Histoire et temps présent, Chapitre V de l'Encyclopédie française, Tome XX, Le monde en devenir, Paris Larousse, 1959, in Ecrits sur l'histoire p 255-314

² Malaurie, J., L'Allée des Baleines Ed. 1001Nuits, 2003

³ Vandana Shiva : Ethique et agro-industrie - Main basse sur la vie, 1996, Editions : L'Harmattan

que s'exerce cette violence ». Certes, toute société doit être organisée d'une façon ou d'une autre, mais « son organisation doit servir l'individu et non l'inverse, il importe avant tout de libérer l'individu concret et de créer ainsi l'espace nécessaire à son organisation ». Le pouvoir potentiel de l'énergie accumulée dans les actes posés par les individus qui reprennent ainsi leur vie en mains est « incalculable parce que caché, inapparent jusqu'au moment où les conséquences arrivent à la lumière sous forme de chocs aussi variés que surprenants ». Ces ressources ne sont pas « calculables », pense Vaclav Havel. Elles ont eu raison du stalinisme !

La construction d'une société civile, consciente d'elle-même (307-318)

« **Faut-il craindre d'apparaître comme un contre pouvoir** sauf à nier qu'il y a en face un pouvoir, celui des grands groupes, des lobbies les plus divers s'exerçant sans véritable contrôle ? » C'est ce que nous écrivions collectivement dans une lettre à la DIES fin avril 2000, refusant la synthèse nationale qui, au vu des sources dont nous disposions, escamotait la cristallisation d'une expression citoyenne émanant des praticiens. Une société civile consciente de son pouvoir culturel est le troisième pilier pour une mondialisation à visage humain. Pour une première fois, en 1997 à Seattle aux Etats-Unis, une manifestation non violente réussissait à bloquer un sommet international. Les militants venaient du monde entier. Elle révélait le rôle de l'information dans la mobilisation à une échelle internationale et globale des problèmes. « Par cet acte de défi qui couronnait des années de résistance, la société civile du monde entier marquait solennellement son entrée en scène et la naissance d'une nouvelle histoire »¹.

La réflexion de Nicanor Perlas, économiste Philippin, sur laquelle s'appuie ce développement, se propose de relever « le défi de la mondialisation élitaire qui s'est imposée au monde. Il récuse une image bipartite de la société, que ce soit sa version japonaise qui se caractérise par une forte présence de l'État dans l'économie, ou sa version étasunienne par une forte présence du marché dans l'État. Dans cette vision les hommes, la nature, la culture, la spiritualité et les considérations sociales ont disparu ». Il propose une approche ternaire résultant de l'articulation des trois principales fonctionnalités de l'activité humaine. La sphère économique traite de la production, de la distribution et de la consommation des biens et des services pour répondre de manière appropriée aux besoins humains. La sphère politique traite de l'équité dans tous les aspects des relations humaines. La sphère culturelle défend et promeut les valeurs correspondant au bien commun de l'humanité.

Une des conditions de son émergence comme troisième pilier est qu'elle prenne conscience de la nature culturelle de son pouvoir, apprenne à résister aux risques de récupération ou d'instrumentalisation, afin de créer les conditions d'une négociation avec le gouvernement et le marché. Quand elles y parviennent, leurs institutions-clé disposent alors de leur propre espace pour apporter une pensée indépendante en plaidant pour des politiques alternatives et en protestant contre les pratiques injustes et inéquitables. « L'autonomie de la société civile vis-à-vis du pouvoir politique est essentielle, car les valeurs créatrices de démocratie sont les fondements d'une démocratie authentique² ». Ses divisions internes risquent de saper son pouvoir, faute d'une entraide suffisante ou de critiques mutuelles. « Pour atténuer ce traumatisme, il faut d'abord savoir respecter les différentes approches tactiques et stratégiques de la critique, du refus et de l'engagement pratique qui, toutes, ont

⁴ Havel, V., 1991, Ecrits politiques, Traduction française, Éditions Points-Politique, Le pouvoir des sans-pouvoir

¹ Nicanor Perlas, La société civile :le 3ème pouvoir, Editions Yve Michel

² Perlas, N., 2002, Quelle approche pour une transformation radicale de l'Etat-Nation ? Trad. Sylvette Esczauz, juin 2004

leur utilité. Ce respect peut encore être plus fort si l'on parvient à établir des relations de confiance et des alliances stratégiques sur la base de ces différences »¹.

Mise en perspective avec la situation en France à la fin des années 1990

Les courants de pensée et d'action de l'économie solidaire en France dans les années 90 n'étaient pas suffisamment conscients de leur propre pouvoir culturel quand des opportunités politiques se sont présentées de s'affirmer dans la sphère publique. Leur vision du pouvoir politique restait empreinte d'idéalisme. Le gouvernement n'a pas pris le chemin d'un dialogue authentique avec la société civile, ni même tenu ses engagements de devenir un « Etat partenaire ». Il s'est lui-même divisé autour de la meilleure manière d'utiliser cette opportunité à court terme, à son propre bénéfice.

Autre lacune, il n'existait pas, et il n'existe pas encore de « matrice organisationnelle » suffisamment élaborée et partagée, pour traduire l'expression du pouvoir culturel de la société civile dans un fonctionnement démocratique, intégré et non hiérarchique, en partant de la base. C'est ce que formule en d'autres termes Elinor Ostrom lorsqu'elle constate l'absence théorique d'approches fondées sur le choix humain. « Pourtant les modèles binaires Etat/Marché ne disent rien de ce que feront les individus lorsqu'ils possèdent l'autonomie nécessaire pour élaborer leurs propres institutions et comment ils sont en mesure d'influencer les normes et bénéfices perçus. Ils ne nous apprennent pas davantage comment la capacité d'innovateurs à développer des institutions pouvant produire des résultats, meilleurs et non pires, pour eux-mêmes et pour les autres, peut être renforcée ou amoindrie par les structures des dispositifs institutionnels du régime politique environnant »².

Enseignements pour gagner en autonomie

- Reconquérir son autonomie critique et ses pouvoirs créatifs, c'est aborder « l'arène du dialogue et du partenariat, les yeux et l'esprit ouverts, bien connaître la dynamique institutionnelle, se protéger comme il faut et se montrer chatouilleux sur la question de son indépendance.

- Pour prendre sa juste place dans les relations ternaires et remplir sa mission historique, la société civile a besoin d'établir une stratégie d'action indépendante qui fasse grandir de front un pouvoir d'influence, un pouvoir de contestation et un pouvoir de réplique concrète ; d'admettre que chaque composante de la réponse ne peut réussir seule et doit apprendre à devenir partenaire pour construire des positions concourantes et/ou convergentes afin de se conforter mutuellement dans sa légitimité ; de capitaliser ses avancées pour tenir dans la durée, réapprécier régulièrement le diagnostic, ajuster ses stratégies d'action et communiquer.

Élargir sa conception du pouvoir et sa vision prospective c'est être conscient du fait que les individus, au sein des grandes institutions ne se calquent pas tous sur le même modèle de croyances et de motivations. Certains d'entre eux partagent le diagnostic et sont des alliés potentiels pour des alliances stratégiques en vue d'un changement authentique. Au point où nous en sommes d'une société civile encore insuffisamment consciente d'elle-même, c'est de cette façon que peuvent s'instaurer dans les faits, ou progresser des partenariats à trois dimensions³.

Les obstacles rencontrés par l'alterlocalisation dans la gouvernance mondiale (318-330)

¹ Nicanor Perlas consacre le chapitre 16 à cette « vague de fond des partenariats sectoriels » qui peuvent s'avérer des pièges mortels pour la société civile, sans une analyse rigoureuse des conditions dans lesquelles ils s'engagent.

² Idem, p220-222

³ idem, , p 141-163

L'« économie-monde » ne porte pas le souci des territoires dans ses stratégies de développement exogène. Lorsque le profit n'est plus là, elle s'en va, laissant terres en friches et usines polluantes. Les territoires administratifs et politiques restent globalement inscrits dans une géographie des pouvoirs hiérarchiques et sectoriels. Ceci explique les fortes résistances que rencontre l'approche territoriale des solutions. C'est un changement culturel auxquelles nos sociétés ne sont pas préparées.

Primat à la centralité dans les représentations géographiques du monde.

La plupart des théories en vigueur expliquent la localisation et la distribution des activités humaines en référence au rôle majeur de la distance. D'une part, elle freine les interactions et d'autre part, elle fait varier « la valeur des lieux » en fonction de leur situation géographique relative. Certains lieux, sélectionnés comme centres, acquièrent une valeur sociale, symbolique et économique qui en fait des foyers vers lesquels convergent des flux de personnes, d'énergie, de matériaux, de capitaux, d'informations. La propriété des centres d'offrir à leur périphérie un certain nombre de services est appelée centralité. Une diffusion des aménités d'une partie des fonctions centrales ou des innovations en cours peut s'opérer vers la périphérie, mais n'aboutit presque jamais à réduire totalement les inégalités entre le centre et la périphérie »¹. Ce cadre de pensée ne cherche pas à déconstruire les mécanismes de la puissance, il est déterminé par l'intention d'expliquer « pourquoi c'est comme ça ».

Un monde derrière le monde.

Roger Brunet soulève le voile sur l'envers du décor. Il se dit « frappé par la généralité du phénomène des lieux d'exception, pour ne pas dire l'étrange complicité des points noirs, aveugles ou aveuglants de l'espace géographique : narco-réseaux, zones franches, paradis fiscaux, ou encore espaces retranchés, relégués, aliénés qu'il nomme « anti-monde » : « ce monde de lieux qui nient le monde, mais en sont inséparables »². La géographie de l'anti-monde devrait prendre place dans les programmes éducatifs pour une prospective des temps à venir. Dans ces non-lieux du droit, agissent les mafias, les contrebandes, les pavillons de complaisance, les espaces « neutres », avec pour conséquence des océans poubelle, sans parler de ces lieux « à part », les camps de réfugiés résultant de déplacements massifs de population dépossédés de leur droit au sol, les bateaux de la misère et les cimetières marins.

Le « macrotropisme » à l'étage de l'économie monde.

Parmi les acteurs hors la loi, plus problématique encore est le fait que les poids lourds de l'économie monde s'abstraient du respect des règles imposées aux autres. « *De minimis non curat praetor* (le chef ne se soucie pas des petites choses), rabâchait-on dans la première grande économie-monde, la romaine. Ce macrotropisme fait perdre le sens de la nécessaire coexistence des situations économiques, politiques et sociales, à petite, grosse et moyenne mailles. Les *macrotropes* sont aveugles à ce qui fait vivre, agir et rêver *les petits acteurs* des étages inférieurs. La résistance d'une société civile mondiale à ce manque fondamental de respect paraît encore velléitaire, trop peu organisée. Mais, ce n'est pas forcément les cyniques qui auront raison. Ceux qui retissent des communications efficaces entre les étages ont leurs chances »³.

Karl Polanyi prédit qu'à force de saper les fondements éthiques de la société, l'économie doit s'attendre à « un formidable contrecoup qui l'atteindra de plein fouet ». Le même message se reflète dans les chiffres de la Banque mondiale qui indiquent que 64% de la richesse du monde est due à la présence d'un « capital social », tandis que le capital des entreprises n'y contribue qu'à hauteur de 16% ! Comment reprendre la main sur ce potentiel au service d'un changement de cap ?

1 Hypergéométrie www.hypergeo.eu/spip.php?article46.

2 Brunet, R. 1997, Champs et contrechamps, Raisons de géographe, Ed. Belin, p 253-309

3 Verschave, F.X., 2005, idem, p 166-167

Écologie : Global et local ne s'articulent pas.

L'intérêt somme toute récent que suscite le développement durable doit beaucoup à l'ambiguïté et à une combinaison inextricable de bonnes et de moins bonnes raisons. « Incontestablement le concept se distingue par une grande capacité à poser et surtout à lier ensemble plusieurs des questions centrales auxquelles nos sociétés sont confrontées : la question des finalités de la croissance et d'un compromis possible entre les intérêts divergents de l'économique, du social et de l'écologique ; celle du temps et de la concurrence entre court terme et long terme, générations présentes et futures ; celle, enfin, des « identités spatiales » et de l'articulation problématique entre les logiques de globalisation et celles d'automatisation des territoires locaux ». Derrière cette rhétorique des bons sentiments, écrit Jacques Theys, « le discours a pour principale qualité de gommer les contradictions qu'il énonce pour ne pas avoir à les résoudre. En fait, c'est essentiellement à l'échelle des territoires que pourront être construites, démocratiquement, les articulations indispensables entre les dimensions sociales et écologiques du développement durable. L'affirmation peut paraître surprenante si l'on se souvient que le concept a émergé dans un contexte extrêmement éloigné des préoccupations locales, à propos des risques globaux et des rapports Nord Sud. Elle peut aussi sembler très décalée par rapport à la situation actuelle marquée par la déterritorialisation des économies, la mobilité généralisée des hommes, des informations et des capitaux, et l'effacement relatif des frontières. Et pourtant elle correspond à une réalité très concrète : aujourd'hui, c'est essentiellement à l'échelle des territoires que les problèmes de développement durable sont perçus et c'est sans doute également là qu'ils peuvent trouver des solutions à la fois équitables et démocratiques.

Le risque de découplage et d'aggravation des inégalités territoriales est réel. Au lieu de l'articulation espérée, c'est donc plutôt à une certaine autonomisation des démarches « locales » et « globales » à laquelle on assiste. Aux ingénieurs, aux acteurs de terrain, aux collectivités locales, la responsabilité de mettre en place, à la bonne échelle, les outils d'un « aménagement durable » adaptés à chaque territoire. Aux marchés, aux États, ou aux institutions internationales – formelles ou informelles – le soin d'imaginer, puis de faire fonctionner, les instruments qu'ils jugent les plus efficaces (normes, prix, contrats, fiscalité...) pour réguler les interdépendances planétaires. Jacques Theys conclut en s'interrogeant sur les conséquences en termes d'efficacité de cette déconnexion, « pour ne pas parler d'ignorance volontaire des logiques sectorielles et spatiales ». Il craint que cette coupure, « oubliant que les intérêts des individus, des actionnaires, des consommateurs ou des contribuables ne sont pas nécessairement ceux des habitants, des salariés, des communautés ou des citoyens, ne conduise finalement à gommer la dimension essentiellement politique du développement durable, inséparable d'une gestion des contradictions »¹.

Le déficit de mandats sociaux d'intermédiation laisse une grande partie de l'humanité sans-voix.

C'est un autre des chaînons manquants pour répondre aux enjeux des situations complexes. Les défaillances institutionnelles servent la puissance. L'expérience acquise par les organisations syndicales et d'autres corps intermédiaires dans la construction de rapports sociaux de résistance seraient plus que jamais utile pour bâtir, avec leur expérience, une résistance appropriée à la mondialité et obtenir des solutions de droit contraignantes.

Un déficit démocratique dans l'espace public territorial.

La concertation est désormais inscrite dans les textes et s'invite dans les discours politiques. Mais ce champ est clairement « polarisé » dans l'espace public. « L'hémisphère nord » est celui du « débat public. Il veut favoriser la participation à la décision publique. Plus richement doté, il utilise des formats d'action plus formels. Il est mieux reconnu, même s'il associe quantitativement moins

¹ Theys, J., 2002, L'approche territoriale du développement durable condition d'une prise en compte de sa dimension sociale

d'acteurs ». « L'hémisphère sud » est celui du dialogue territorial. Il réunit « l'ensemble des processus de concertation et de médiation visant à mobiliser les habitants et les groupes organisés d'un territoire, en vue de définir des orientations de développement, de gérer des conflits locaux, de mettre en œuvre des projets ou de créer du lien social. Les décisions proposées dans ces espaces de concertation et de réalisation manquent de reconnaissance, alors qu'elles mobilisent une réelle capacité d'action avec peu de moyens. Les formats d'action y sont beaucoup plus diversifiés et parfois informels »¹.

Les territoires qui s'organisent ne sont pas forcément des institutions et ne se limitent pas aux collectivités locales.

Les habitants-citoyens qui mobilisent leur pouvoir d'action dans l'économie réelle et la gouvernance territoriale sont amenés à devenir les partenaires naturels des représentants des gouvernements locaux et régionaux. Dans les faits, il en est autrement. Il y a là un chaînon manquant pour des partenariats beaucoup plus coopératifs, tenant compte des engagements sociaux de chacun. C'est ce qu'a montré l'étude « pour des références communes » dans l'Aude. Les gouvernements régionaux et nationaux ont un rôle à jouer pour pérenniser des solutions installées à l'usage. C'est ce que souhaite Elinor Ostrom en appelant à un changement de regard. Leur rôle est à redéfinir avec des mandats clairs et des retours aux électeurs. Se priver d'authentiques relations de coopération, est un autre des chaînons manquants d'une gouvernance démocratique.

Parfois la légitimité citoyenne entre en collision avec celle des autorités publiques.

Une participation citoyenne adulte s'autorise l'action, au nom d'objectifs qui sont susceptibles de rejoindre ceux des pouvoirs publics dans l'intérêt général, mais aussi de s'y opposer s'ils sont destructeurs de biens communs. Les choix de localisation économique s'imposent bien trop souvent sans tenir compte des conditions de la vie au quotidien des habitants avec l'aval d'autorités publiques. Les obstacles que rencontre la reconnaissance du dialogue social territorial traduit la résistance des systèmes institués à leur propre transformation. Cette question rejoint le débat démocratique sur le contrat social en vertu duquel une autorité est légitime ou non à s'exercer. Les débats de fond sur les choix qui engagent l'avenir sont à inscrire dans les processus décisionnels incluant les démarches citoyennes car elles contribuent de fait à l'économie réelle et à la gouvernance territoriale.

Tirer les enseignements de la mobilisation citoyenne dans la vie sociale des territoires c'est :

Emprunter la voie citoyenne pour construire l'échelon intermédiaire².

Renouveler le modèle de développement régional c'est trouver comment relier de façon dynamique les régions à l'économie mondialisée. Les ressources sont de différentes natures : des réseaux multi-acteurs fonctionnent dans les territoires ; des petites et moyennes entreprises, inscrites dans l'économie de marché, l'économie hybride ou le tiers secteur ne s'interdisant pas d'agir de manière profitable. Fortes de leurs résultats, de leurs valeurs culturelles, de leur utilité territoriale, de la portée de leurs réseaux, elles entendent aussi déboucher sur des normes et de nouvelles régulations. Une société civile auteur et non passive est également l'un des acteurs porteurs de ce modèle de développement régional. On déplore l'absentéisme électoral, mais les citoyens ne font pas que voter (ou non) à titre individuel. Ils créent des associations, constituent des lieux d'exercice de la citoyenneté où les participants

¹ Beuret, J.E. et Cadoret, A., 2010, Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie coopérative, Editions CLM, p 140 sq

² Leclerc, Y. et Beland, C. (direction de) 2003, « La voie citoyenne, pour renouveler le modèle québécois » Ed. Plurimedia Coll Economie et Humanisme. Actualise un rapport officiel années 80 «deux Québec en un» sur les écarts de développement

prennent des décisions qui les concernent directement. On ne peut pas renouveler la démocratie sans tirer tous les enseignements de ce fait de société ».

Partir de l'économie réelle restructure l'activité et crée les emplois de demain.

Des « sociétés qui coopèrent » contribuent à la reconstruction de cycles économiques locaux au bénéfice des communautés concernées. Pour y parvenir, la réalité montre une démultiplication des combinaisons de ressources, monétaires publiques ou privées, non monétaires par l'engagement social, l'investissement immatériel volontaire, le troc, l'entraide réciproque avec ou sans argent, etc. Les buts poursuivis sont d'obtenir des réponses plus complètes et durables aux besoins essentiels et/ou d'expérimenter une transition résolument alternative aux modèles étatique et capitaliste. Pour desserrer l'étreinte du développement exogène, ces démarches se développent à grande vitesse, en volume d'activité, en chiffres d'affaires, en nombre d'exemples. 5000 monnaies complémentaires régionales sont recensées dans le monde !

- L'influence conjuguée de ces inventions socioéconomiques se mesure déjà dans une érosion de l'ensemble complexe de la macroéconomie.

Même mises à rude épreuve par le durcissement des impacts d'une évolution de plus en plus irresponsable, ces démarches collectives, projets, outils, organisations de marchés alternatifs, débouchent aujourd'hui sur de réelles opportunités de « faire système » au service d'une transformation radicale des fondamentaux¹.

L'ancrage territorial apprend à gérer des biens communs et à définir des responsabilités sociales partagées.

La conception classique de la propriété comme droit de l'individu acquiert une tout autre dimension si l'on prend conscience de l'existence d'un droit collectif sur les biens communs. Quelles sont les conséquences d'une redéfinition des terres comme biens communs ? Qu'advient-il de l'espace public s'il n'est plus possible de le privatiser à volonté ? Comment garantir l'accès aux biens communs, patrimoine de l'humanité ? Les répartir équitablement, alors que les territoires sont inégalement dotés de ressources ? Ces questions sont à la base des principes et des conditions d'exercice de responsabilités sociales partagées, à construire.

À côté de la gestion par des droits de propriété individuels ou par l'état, il existe un troisième cadre institutionnel efficace dans lequel des communautés ou des collectivités organisées peuvent gérer des biens communs, ou des « communs », comme l'usage en est venu à les désigner aujourd'hui.

Le débat de fond concernant les biens communs, tant au plan théorique, démocratique que territorialement opérationnel est le chantier sur lequel s'expérimente, dans les faits, l'ancrage de la citoyenneté mondiale².

Prendre le chemin d'une prospérité fondée sur un développement en qualité c'est possible, dès lors que l'on admet que les grands gisements d'emplois se trouveront à l'avenir dans la capacité de répondre aux besoins essentiels de la vie quotidienne avec qualité, durabilité, solidarité et proximité. Répondre à ces besoins c'est restructurer l'emploi en fonction de ces opportunités et la volonté politique de marcher dans cette direction. Concrètement, l'activité humaine mobilise des valeurs personnelles et professionnelles dans un ancrage territorial et une histoire sociale préexistants. Penser systémique et relié, à partir des situations concrètes de créations d'activités, accompagne l'adaptation des rapports au travail, freine l'érosion des emplois, aide à la constitution de nouveaux marchés, de

¹ Synthèse générale débats préparatoires (oct2013) Manila'13 - Thème n°2 « Les expériences de l'ESS dans les territoires »

² idem, Synthèse générale

filières territorialisées de qualité, organise des circuits courts, crée des emplois sécurisés en temps partagé, consolide l'ancrage de coordinations internationales pour promouvoir ces nouvelles solutions.

Le projet collectif de soutenir, créer et relier des activités utiles à nos sociétés, sur les plans écologique, économique et social, est en train de prendre forme. Il construit, chemin faisant, les formes d'organisations et les modèles économiques viables et innovants de demain.

« **Créer des passerelles devrait être au cœur de la démarche de développement durable** » dans l'obsession constante de tisser des coutures entre le local et le global, le sectoriel et le spatial. Les outils existent. Il leur manque une visée stratégique et surtout une véritable révolution copernicienne dans nos représentations de l'espace. En s'inspirant de la « topologie », et non des figures plus classiques de la hiérarchie ou du réseau, on peut sans doute, parvenir à mieux comprendre et intégrer les enjeux locaux et globaux du développement durable. En accordant, à la fois, une place centrale à la singularité des lieux (aux spécificités géographiques ou aux potentiels locaux) et aux articulations qui les relient, on peut aller de proche en proche à l'espace global. Un esprit éveillé à l'approche territoriale des problèmes socioéconomiques sait combien il est important de penser les coupures et ce qui les provoque. C'est un autre aspect de la même problématique. « Créer les passerelles, aménager des solutions de continuité entre les échelles, suppose de s'intéresser, en priorité, aux espaces de discontinuité : *no man's land* entre deux quartiers, friches industrielles, effets de coupure, zones frontières ».

Créer inlassablement de nouvelles coutures ne se réduit pas à des arrangements institutionnels », c'est un état d'esprit, une façon de regarder qui met le focus sur « les relations entre... et entre... » les territoires, les quartiers, les agglomérations, les bassins d'emploi, les régions, les pays, mais aussi entre les villes et les cultures du Nord et du Sud »¹.

Conclusion : Deux point d'insistance pour conclure

1. La méthode est un choix éthique : expérience et connaissance se multiplient en se partageant

Au terme de ce parcours, les idées sont plus claires. Cette définition du territoire dans la mondialité a été élaborée et validée par des citoyens du monde, engagés dans une approche territoriale dans leurs contextes respectifs, pour la préparation d'un atelier transversal sur « la participation démocratique et l'ancrage territorial de l'économie solidaire » dans le cadre de la 4^{ème} rencontre européenne du RIPESS. Validée à Lux'09 en 2009, sa pertinence a été confirmée dans le cadre de l'atelier de Manila'13, consacré « aux expériences de l'ESS dans les territoires » qui a réuni 60 contributions sur le forum internet. Sept interventions ont apporté un éclairage sur : « la coordination des petits producteurs du commerce équitable en Amérique Latine et Caraïbes » ; « la défense des territoires au Guatemala et en Amérique Centrale » ; « la vision du développement économique communautaire au Canada » ; « les moyens de subsistance durables par l'agriculture à petite échelle au Bangladesh » ; « la forêt communautaire au Népal » ; « le coaching territorial des expériences de l'économie solidaire à l'échelon local au Maroc » ; « l'agriculture soutenue par la communauté en Europe et dans le monde ». Les débats ont validé trois axes prioritaires pour l'approche territoriale de

¹ Theys, J., 2002, L'approche territoriale du " développement durable " condition d'une prise en compte de sa dimension sociale

l'ESS dans les prochaines années : 1 - Renforcer la coopération et l'organisation des solidarités à l'échelon local ; 2 - Organiser une gouvernance territoriale démocratique du social, de l'économique et de l'écologique aux différents niveaux ; 3 - Inscire les contributions de l'approche territoriale dans le projet global de l'ESS comme modèle alternatif.

Définition de la territorialité dans la mondialité

« Le terme a des significations différentes, selon les cultures et les langues. Pour nous le territoire est un système d'action, à base géographique, où s'organisent des relations sociales, culturelles, économiques :

- *À la base, entre des habitants qui partagent des patrimoines, un vécu et les destinées d'un même espace hérité et en devenir (natifs, adoptifs, migrants, visiteurs...) ;*
- *À différentes échelles, entre des organisations aux fonctionnalités multiples (entreprises, collectivités, états, réseaux, d'entraide, filières etc.) ;*
- *Entre ces personnes et ces organisations avec un environnement biogéographique donné,*
- *Et enfin entre toutes ces composantes et des ensembles plus vastes (macro) ou plus petits (micro).*

Ces relations territoriales (dont les bases "locales" peuvent être différentes selon la nature de la relation interpersonnelle considérée) sont nécessairement ouvertes sur l'extérieur. Car, dans le monde d'aujourd'hui, les interdépendances se sont multipliées. La résolution de problèmes aussi concrets que l'habitat, l'alimentation, l'aménagement, les infrastructures, les services, l'emploi, l'usage raisonné des ressources naturelles, la répartition des moyens disponibles, etc. doivent tenir compte :

- *des contraintes et des atouts d'une production et d'une distribution des biens et des services mondialisées ;*
- *des insuffisances actuelles de la gouvernance internationale pour gérer, de façon équitable et efficace, les ressources naturelles et culturelles (biens communs planétaires, valeurs partagées) et les flux de toute nature de façon appropriée à la diversité des situations (écosystèmes, métropoles surpeuplées, territoires fragilisés, etc.);*
- *et des nouvelles articulations et formes d'organisation (institutionnelles, économiques, sociales mais aussi transversales, financières, fiscales, techniques etc.) que la gouvernance territoriale doit créer ».*

Réinvestir le capital social entretient la marche et produit de la reconnaissance.

L'ouverture européenne du collectif est un « effet boule de neige » de son engagement dans le Forum Lux '09. Les Pactes locaux devenus Européens en 2010 sont membre fondateur du RIPESS Europe en 2011, et membre associé au Collectif RIO+20 pour la préparation du Sommet de la Terre de 2012 à Rio de Janeiro. Ils s'engagent dans un nouveau cycle de Voyages Apprenants dès 2012. Expérimenté comme moteur des coopérations depuis 2007, le Voyage apprenant est adapté pour réaliser un projet européen Grundtvig « PACTES » : Plateforme d'Apprentissage et de Coopération vers des Territoires Européens Solidaires pour soutenir la diffusion d'inventions sociales disponibles et transférables ; promouvoir la formation « entre pairs » ; multiplier le nombre de ceux qui connaissent et utilisent ces outils et méthodes de coopération.

Depuis plus de 30 ans pour certains, quelques années pour d'autres, ils sont engagés dans des démarches locales. Leurs intentions ne sont pas seulement réparatrices, elles sont dynamiques, reliées et transformatrices. S'ils coopèrent, c'est dans une perspective critique et constructive de formalisation et de transmission des acquis concrets et des enseignements transversaux de leurs pratiques. En six rencontres, membres et partenaires d'organisations de six pays du Nord, Sud et Centre de l'Europe,

ont rencontré 35 organisations et observé par eux-mêmes comment elles ont réussi à apporter des solutions à des problèmes essentiels du quotidien.

Dans le cadre de ce dispositif pédagogique de formation-action collaboratif, les Partenaires accueillants partagent, d'une part les méthodes collaboratives mises au point dans la conduite de leurs activités (mise en mouvement des personnes, animation de dynamiques collectives d'apprentissage, auto-organisation pour transformer la vie des territoires au quotidien), d'autre part leur expertise pour « bâtir une économie plus solidaire et des formes de gouvernance démocratique ». Et ce, par différentes entrées : mutualisation des entreprises pour la création d'emploi ; régénération rurale durable dans une approche holistique de transition ; circuits courts entre producteurs et consommateurs ; entreprise sociale comme outil d'une économie locale ; éducation populaire et solidarités actives avec les chômeurs et précaires.

La valeur ajoutée européenne de ces échanges est indéniable et tangible

Le projet a installé de la confiance entre les Partenaires européens, fait progresser la portée générale des enseignements réunis, obtenu une excellente évaluation des commanditaires, augmenté le sentiment de participer à une même communauté de projet et le désir de suites concrètes. « Lorsque l'on partage au niveau européen, on pense qu'il y a beaucoup de différences. Les sociologies diffèrent mais les types de problèmes sont les mêmes ». « De nouvelles communautés existent déjà. Nous avons des problèmes similaires pour avancer ».

Se comprendre demande du temps et de la bienveillance. Les échanges montrent que des notions essentielles telles que «community», «territoire», «économie sociale», «économie solidaire», «transition», «résilience» sont diversement comprises selon les langues et les contextes. La démarche d'intelligence collective a installé une dynamique qui a pris de l'ampleur au fur et à mesure et progressé sur la voie de références communes. La route sera encore longue pour installer les conditions d'un transfert effectif des inventions sociales d'un contexte à un autre. C'est un chantier ouvert pour une mondialisation à visage humain.

Se faire catalyseur d'une méthode pour installer les fondements d'une société reposant sur des relations équilibrées entre économique, politique et pouvoir culturel citoyen

- Faire confiance à l'expérience, partir des ressources et des réalités sont les deux principes de base.
-Le triptyque connaître-comprendre-agir (j'illustre, je débats, je propose) est le carburant d'une machine à gagner de la crédibilité et donc des moyens d'action. L'espace public et le débat citoyen en sont le moteur, affirmions-nous en 2009.
- Prendre en mains ses propres pouvoirs créatifs, c'est sortir de l'invisibilité et s'affirmer comme des inventeurs conscients, responsables, reliés entre eux dans des relations horizontales en réseau(x).
- Par son caractère générique, consensuel et clair, la définition de la territorialité au 21^{ème} siècle peut servir d'outil pour comprendre, se comprendre, animer le débat public, sensibiliser aux enjeux.
- Tenir les deux bouts de la chaîne pour relier local/global est un processus auto-transformant qui accroît le pouvoir d'action et de réplique concrète ; renouvelle les fondamentaux de l'action collective ; produit des connaissances appropriées aux conditions de la mondialité, des principes communs, des références partagées, de nouveaux arrangements institutionnels, des indicateurs rigoureux pour outiller ce qui caractérise l'alterlocalisation comme modèle alternatif.

2. Une démarche conduite dans une perspective de transmission

Notre époque nous fait courir le risque majeur de transformations conduites avec une mémoire courte. Les alternances politiques s'accroissent en même temps que la volatilité des consensus, entraînant des ruptures de continuité dont personne ne semble se soucier. À notre échelle contemporaine de temporalité, les méfaits du déficit de mémoire institutionnelle ont été directement touchés du doigt au tournant du millénaire. En dix ans, j'ai assisté aux disparitions corps et biens, ou au démantèlement d'ensembles de recherche qui rendent impossible toute vue d'ensemble et toute évaluation prospective des résultats d'une société civile en construction. C'est le cas du programme pluridisciplinaire FAAPQ sur « l'apprentissage des adultes peu qualifiés », du corpus de la parole praticienne et des propositions sociales exprimées lors des « consultations régionales de l'économie sociale et solidaire » demandant « le droit de faire » et « mieux d'État » ! C'est aussi le cas des conventions signées pour trois ans par la DIES en 2001. Toutes ou presque ont subi, comme le BASE Sud Audois et les Pactes Locaux, une interruption brutale de leur financement avec la chute du gouvernement en 2002. C'est pareil pour des centaines de « projets dormants », certains financés, d'autres non, en réponse à l'appel à projet « Dynamiques solidaires » d'un SEES qui aura duré moins de deux ans ! Si nous-même ne nous préoccupons pas de transmettre les apports de notre génération dans la marche des idées, c'est un soin que personne ne prendra à notre place. Or, en tant qu'acteurs de la société civile, nous avons appris, à nos frais, que la signature de l'État au bas d'un document ne l'engage pas au-delà de la durée d'une majorité. On ouvre la porte, par ces comportements, aux affirmations sans preuve, à l'opposé du « dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit » ... et le temps passant, aux pires « révisionnismes ».

D'une part, la démocratie ne peut pas y gagner, d'autre part, l'innovation sociale est ainsi amputée de ressources qui sont des biens communs, non appropriables. Elles auraient permis de capitaliser, diffuser, démultiplier des apprentissages sociaux et organisationnels dans une continuité d'intelligence des pratiques.

Réunir les inventions sociales pour témoigner, formaliser, transmettre et entretenir la mémoire collective.

Cet ensemble de travaux de première main témoigne d'un existant. Leur valeur d'exemple et le capital social ainsi produits résultent de la continuité de relations sociales et de la traçabilité d'acquis partagés. Or, ils sont méconnus et sous-utilisés. À l'aune de l'accélération d'un modèle à bout de souffle, de plus en plus irresponsable, il est clair que la régression se joue et se déjouera sur le terrain du débat d'idée et de la délibération. Dans le système de la participation par le vote, le débat civique se limite à se prononcer sur les débats des professionnels, les idées des autres, des thèmes débattus préalablement dans les assemblées représentatives. Or, la démocratie est un processus de capillarisation de contre-pouvoirs. Dans cette dynamique, la délibération remplit l'une de ses fonctions les plus nobles : c'est l'intelligence de l'argumentation de tous les paramètres de la décision. « Elle a été confisquée par la Grande Démocratie, mais réappropriée par des inventeurs sociaux. Ils ont ouvert des zones d'autonomie dans lesquelles décider collectivement leur stratégie en temps réel, en contournant le pouvoir des institutions, ou en aménageant des espaces de liberté. La petite démocratie a construit de la légitimité parce qu'elle s'est soldée par des réalisations positives pour l'ensemble des acteurs »¹.

Ma conviction est que transmettre, c'est préparer l'avenir. Dans le vide actuel d'un projet de société, des relations assumées entre générations, cultures du monde, chacun pour sa part et avec son expertise,

¹ Daniel Gautrat Mothé, D., président eu CRIDA 2006, La grande démocratie et la petite démocratie, Esprit, décembre 2006

pourraient fort bien se trouver au départ d'une alternative radicale et pacifique. Telle est la conclusion principale sur laquelle débouche ce parcours de recherche. « Réenchanter le monde », en associant créativité et refus de l'inacceptable, est une espérance raisonnée, pas une promesse que personne, d'ailleurs, n'est en mesure de garantir.

La transmission « entre vifs » est différente du devoir de mémoire qui honore celles et ceux qui ont payé le prix fort la liberté dont notre génération a disposé. Transmettre, au sens utilisé ici, c'est relier : Relier c'est relater, raconter une expérience : Je témoigne ici que réaménager des territoires, vivants et vivables, est un choix de vie qui peut accomplir la dimension sociale d'une vie humaine. De ce point de vue, la fin de l'histoire n'est pas écrite, car la vie continue.

Relier c'est aussi passer le relais en créant des opportunités de partage avec la génération qui nous suit, en mettant à disposition un bilan critique et des résultats avérés, pour apporter du grain à moudre au tri dans l'héritage que chaque génération est amenée à faire à son tour.

Relier, c'est réarticuler ce qui a été disjoint, externalisé, segmenté pour recomposer la vue d'ensemble. Relier, enfin, c'est faire nombre, car à toutes les échelles des solutions, coopérer, c'est réaliser que l'union fait la force, que le partage fait grandir et que l'organisation fait l'efficacité.

Comment reprendre la main sur l'usage de 64% de la richesse mondiale dont l'immense majorité des humains a été dépossédée au service du bien commun, telle est la raison d'être et le fil conducteur qui organise cette réflexion, tournée vers l'avenir. Pour cela, le dire et le faire sont indispensables l'un à l'autre. Mieux comprendre et mieux définir l'ancrage territorial des solidarités économiques à différentes échelles est une stratégie pour réussir le basculement de prototypes confinés vers les conditions de la démocratisation en profondeur de l'économie. Penser la territorialité dans cette perspective prépare la gouvernance démocratique du social, de l'économique et de l'écologique. Finalement, tenir les deux bouts de la chaîne peut faire reculer l'arbitraire en produisant peu à peu les conditions adéquates à l'exercice de responsabilités sociales partagées.

Martine Theveniaut, 7 décembre 2015